

FEUILLE DE ROUTE POUR LA DURABILITÉ DE LA RIPOSTE AU VIH *PARTIE A* GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT



Table des matières

PRÉFACE	4
GLOSSAIRE	6
INTRODUCTION	10
Qu'est-ce qu'une feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH ?	10
Objectif et utilisation de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH	12
Principes directeurs pour l'élaboration d'une feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH	15
L'objectif du guide d'accompagnement pour l'élaboration de la partie A de la feuille de route	17
Processus et calendrier d'élaboration de la partie A de la feuille de route	17
Flexibilité et adaptabilité basées sur le contexte du pays	18
PHASE 1 : LEADERSHIP NATIONAL ET GOUVERNANCE POUR L'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA DURABILITÉ	20
Section 1.1 : Leadership national, gouvernance et supervision de l'élaboration de la feuille de route	21
1.1.1 Champ d'application et objectif	21
1.1.2 Garantir l'engagement et le leadership politiques	21
1.1.3 Coordination et alignement avec des initiatives et des partenaires plus larges	22
Section 1.2 : Le groupe de travail technique	22
1.2.1 Mise en place du groupe de travail technique	22
1.2.2 Principales tâches du groupe de travail technique	24
Section 1.3 : Cartographie des parties prenantes et engagement	24
Section 1.4 : Le dialogue sur la durabilité	26
1.4.1 Portée et objectif du Dialogue	26
1.4.2 Le paquet de ressources analytiques	26
1.4.3 Préparation du dialogue sur la durabilité	27
1.4.4 Le dialogue sur la durabilité	28
Liste de contrôle de la phase 1 : Leadership et gouvernance au niveau national pour l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité	29

PHASE 2 : ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ DE LA RIPOSTE AU VIH	30
Section 2.1 : Portée et objectif de la phase d'évaluation de la durabilité	31
Section 2.2 : Domaines d'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH	33
2.2.1 Les domaines d'évaluation de la durabilité	33
2.2.2 Les sous-domaines de l'évaluation de la durabilité et les éléments du programme	35
Section 2.3 : Utilisation de l'outil d'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH	36
2.3.1 Étape 1 : Compléter l'évaluation de la durabilité	36
2.3.2 Étape 2 : Consultation des parties prenantes et validation des résultats de l'évaluation	36
2.3.3 Étape 3 : Affiner les éléments clés de la partie A de la feuille de route	37
Section 2.4 : Finalisation de l'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH	40
Liste de contrôle de la phase 2 : Évaluation de la durabilité de la riposte au VIH	41
<hr/>	
PHASE 3 : FINALISATION DE LA PARTIE A DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA DURABILITÉ	42
Section 3.1 : Qu'est-ce que la partie A de la feuille de route pour la durabilité ??	43
Section 3.2 : Structure de la partie A de la feuille de route pour la durabilité	44
Section 3.3 : Étapes de la rédaction de la partie A de la feuille de route	45
Section 3.4 : Finalisation et diffusion de la partie A de la feuille de route	46
Liste de contrôle de la phase 3 : Finalisation de la partie A de la feuille de route pour la durabilité	47
<hr/>	
ANNEXES	48
Annexe 1 : Vue d'ensemble d'une approche par étapes pour l'élaboration de la partie A de la feuille de route pour la durabilité	49
Annexe 2 : Modèle pour la partie A de la feuille de route	51
Annexe 3 : Vue d'ensemble des domaines, sous-domaines et éléments de programme	54

Préface

À l'approche de 2025, la durabilité à long terme de la riposte au VIH est une préoccupation urgente : les actions visant à mettre en place et à maintenir une riposte efficace au VIH doivent être intensifiées.

Le présent guide d'accompagnement est destiné à soutenir ce travail. Il complète le [document sur la durabilité de la riposte au VIH](#), qui décrit une nouvelle approche de la durabilité et fournit des recommandations pour l'élaboration de feuilles de route pour la durabilité de la riposte au VIH. L'approche proposée (Figure 1) est holistique et englobe les dimensions programmatique, politique, structurelle et financière de la durabilité.

Le guide d'accompagnement peut aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des feuilles de route pour la durabilité fondées sur cette nouvelle approche de la durabilité, qu'il est recommandé aux pays d'adopter. Il présente une méthodologie souple et adaptable qui permet à chaque pays d'adapter le cadre de durabilité et les éléments de la feuille de route à sa situation et à ses efforts et processus existants. Selon le contexte, un exercice plus intégré qui intègre dès le départ les systèmes de santé, les maladies multiples ou d'autres éléments sont des adaptations acceptables, ou peuvent fournir un cadre plus large à l'approche de durabilité proposée. Le guide fournit également des informations supplémentaires et des outils pratiques pour aider à lancer et à guider le processus d'élaboration de la feuille de route.

L'objectif de la nouvelle approche de la durabilité de la riposte au VIH et de la feuille de route est d'assurer l'avenir de la riposte au VIH, même si elle n'est pas isolée des autres priorités. La riposte actuelle au VIH doit également être transformée. Bon nombre des analyses, actions et transformations pertinentes à entreprendre nécessitent des mesures claires et bien conçues pour renforcer les systèmes de santé, améliorer l'intégration des services de lutte contre le VIH, renforcer l'appropriation par les pays et rationaliser les contributions des donateurs pour renforcer les systèmes nationaux. Ces changements doivent également contribuer à une couverture sanitaire universelle, à l'égalité des sexes, aux droits de l'homme, à des systèmes de santé plus solides et mieux financés.

En fin de compte, l'approche proposée est fondée sur le leadership des pays. Elle envisage des efforts de durabilité menés par les gouvernements avec la participation d'organisations communautaires et d'autres organisations de la société civile, ainsi que de partenaires internationaux tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR).

Figure 1. L'approche durable de la riposte au VIH

Glossaire

Ensemble de ressources analytiques. L'ensemble des ressources analytiques présente des données et des informations qualitatives supplémentaires que les parties prenantes devraient trouver utiles lorsqu'elles examinent le paysage de la durabilité d'un pays. Ce dossier fournit des données spécifiques à chaque pays et des informations qualitatives supplémentaires qui mettent en évidence des indicateurs clés tirés des ensembles de données que les pays ont soumis à l'ONUSIDA, au Fonds mondial et au PEPFAR. Il s'agit notamment d'indicateurs liés au contexte général du pays, ainsi qu'à l'épidémie de VIH, au contexte, aux résultats du programme et au financement.

Les organisations dirigées par les communautés et les réseaux sont des entités dont la majorité des dirigeants, du personnel, des porte-parole, des membres et des bénévoles reflètent et représentent les expériences, les perspectives et les voix de leurs membres et qui disposent de mécanismes transparents de responsabilité vis-à-vis de leurs membres. Les organisations dirigées par les communautés peuvent être organisées de manière formelle ou informelle. En ce qui concerne les processus de durabilité de la riposte au VIH, la priorité doit être donnée à la participation des réseaux et des organisations de personnes vivant avec le VIH, y compris ceux créés par et pour les femmes et les jeunes vivant avec le VIH, ainsi que les populations clés et d'autres groupes fortement touchés par le VIH, tels que les adolescentes et les jeunes femmes dans de nombreux contextes.

Les organisations de la société civile sont des groupes de citoyens bénévoles à but non lucratif organisés au niveau local, national ou international. De nombreux types d'organisations de la société civile peuvent être concernés par les processus de durabilité de la riposte au VIH, notamment les organisations de défense des droits de l'homme, les organisations confessionnelles et les organisations de femmes. Les organisations dirigées par les communautés constituent un sous-ensemble important des organisations de la société civile et se distinguent des autres organisations de la société civile par le fait qu'elles sont dirigées par des pairs ou des membres.

État actuel. L'état actuel de la riposte au VIH fait référence aux composantes spécifiques du programme actuel et à une description de chaque composante (c'est-à-dire un résumé de la situation pour chaque composante). En d'autres termes, quelles sont les composantes existantes, qui les dirige ou les soutient, comment elles sont financées et quel est leur état d'avancement. Les pays peuvent déterminer l'état actuel en procédant à une évaluation de l'état actuel, qui fait partie de l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH. L'évaluation comprend une analyse qui (a) identifie les composantes du programme/de la réponse nationale en matière de VIH ; (b) indique qui dirige ou soutient ces composantes ; et (c) définit l'état actuel de ces composantes. L'évaluation de l'état actuel doit présenter une vue d'ensemble du programme existant. Il est à noter qu'une description exhaustive de tous les aspects n'est pas nécessaire. L'évaluation portera principalement sur les éléments les plus pertinents pour la riposte au VIH et qui soutiennent l'état futur souhaité.

Domaines, sous-domaines et éléments de programme. Comme indiqué dans le Document de la feuille de route pour la durabilité de la lutte contre le VIH, le cadre de durabilité présente cinq composantes qui sont nécessaires dans tous les pays pour atteindre les objectifs mondiaux de lutte contre le sida pour 2025, mettre fin au sida d'ici 2030 et pérenniser ces avancées.¹ Les cinq composantes correspondent aux cinq domaines de l'évaluation de la durabilité (qui doit être mise en œuvre dans la phase 2 du processus décrit dans ce guide d'accompagnement). Les domaines sont vastes et englobent tout ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de lutte contre le sida pour 2025 et pour mettre fin au sida d'ici 2030. Pour les besoins de l'évaluation de la durabilité, les cinq domaines ont été décomposés en sous-domaines et en éléments de programme. Les éléments de programme sont des phrases descriptives qui classent les composantes du programme de lutte contre le VIH et n'ont pas pour but de décrire l'ensemble des composantes du programme de la riposte nationale.

État futur. L'état futur doit décrire « qui, quoi et où » de la riposte durable au VIH souhaitée. Il s'agit des composantes spécifiques de la riposte au VIH (c'est-à-dire si et où elles sont disponibles, qui les dirige ou les soutient, et quel est leur état d'avancement) et le moment où le pays a atteint ses objectifs en matière de contrôle de l'épidémie de VIH.

Objectifs. Les objectifs font référence à ce qui doit être réalisé pour mettre fin au sida, c'est-à-dire les objectifs du programme de la riposte au VIH (tels que la suppression de la charge virale, la capacité à prévenir, détecter et répondre aux nouvelles infections, et l'élimination ou la réduction significative des inégalités). Ils sont normalement définis dans le cadre d'exercices de planification stratégique nationale ; il n'est pas nécessaire de les élaborer au cours de ce processus. Toutefois, si de nouveaux objectifs sont définis, ils doivent être conformes au plan stratégique national du pays.

Principes directeurs. Il s'agit de valeurs ou de règles d'engagement qui guideront et régiront les travaux du groupe de travail technique tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de la feuille de route. Ces principes doivent être acceptés par toutes les parties prenantes et doivent définir le rôle des parties prenantes nationales à la tête du processus de planification de la durabilité. Un premier ensemble de principes a été partagé en tant que documents d'appui.

Résultats de haut niveau. Les résultats de haut niveau, qui seront élaborés au cours de ce processus, sont liés aux objectifs existants et/ou nouveaux qui sont conformes au plan stratégique national du pays. Les résultats de haut niveau doivent formuler l'état ou la condition qui doit exister pour soutenir la riposte au VIH au-delà de 2030. Un résultat de haut niveau doit être défini au niveau du domaine, dans le cadre de durabilité, et doit refléter les changements transformateurs de haut niveau qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs à long terme de la riposte au VIH du pays. Ces résultats de haut niveau constitueront les éléments de base du cadre de changement et du plan de transformation, qui seront élaborés au cours de la phase 4.

1 Document sur la durabilité. Genève : ONUSIDA ; 2024 (Section 3.1, « Un nouveau cadre de durabilité », Pp 18-21).

Durabilité de la riposte au VIH. La vision de la nouvelle approche de la durabilité de la riposte au VIH est de « galvaniser les efforts et de conduire des transformations durables de la riposte au VIH pour atteindre et maintenir le contrôle de l'épidémie au-delà de 2030, en faisant respecter le droit à la santé pour tous ». ² Par conséquent, la durabilité de la riposte au VIH implique qu'un pays dispose et utilise dans un environnement favorable : (a) des systèmes de santé et d'équité centrés sur les personnes ; (b) des institutions et des organisations dirigées par les communautés habilitées et compétentes ; et (c) des ressources adéquates et équitablement réparties pour mettre fin au sida et soutenir cette réalisation de manière à respecter le droit à la santé pour tous.

Les populations clés. Les populations clés, ou populations clés à haut risque, sont des groupes de personnes qui sont plus susceptibles d'être exposées au VIH ou de le transmettre et dont l'engagement est essentiel à la réussite de la riposte au VIH. Dans tous les pays, les populations clés comprennent les personnes vivant avec le VIH. Dans la plupart des contextes, les homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les transsexuels, les consommateurs de drogues injectables, les travailleurs du sexe et leurs clients courent un risque plus élevé d'être exposés au VIH que les autres groupes. Cependant, chaque pays doit définir les populations spécifiques qui sont essentielles à son épidémie et à sa riposte, en fonction de son contexte épidémiologique et social.

Voies de changement. Une voie de changement se réfère à la manière dont les changements nécessaires pour atteindre un résultat spécifique de haut niveau sont réalisés. Pour les feuilles de route sur la durabilité de la riposte au VIH, ces changements décriront les principales évolutions nécessaires pour faire passer la riposte de son état actuel à l'état futur souhaité. Cela peut nécessiter plus qu'un simple changement un à un d'un ensemble de composants existants au fil du temps. Ainsi, ces changements transformateurs devraient se référer aux changements nécessaires dans tout le programme VIH qui sont nécessaires pour atteindre les résultats de haut niveau. Les pays devraient commencer à définir ces voies au cours des phases d'évaluation et d'élaboration de la partie A de la feuille de route, y compris la direction et l'ampleur du changement et un calendrier indicatif. Ceux-ci devraient être affinés lors de l'élaboration du plan de transformation (partie B de la feuille de route), de même que les stratégies et les actions qui sont également nécessaires pour provoquer le changement et obtenir et maintenir l'impact désiré.

Stratégies. Les stratégies qu'un pays sélectionne pour ses feuilles de route de durabilité de la riposte au VIH reflètent les voies de haut niveau qui doivent être empruntées pour atteindre les résultats souhaités et, en fin de compte, les objectifs du programme national de lutte contre le VIH. Comme pour les objectifs de changement, les stratégies devraient faciliter la réalisation des résultats à court, moyen et long terme du pays. Les stratégies fournissent l'optique « si, alors » (par ex. « si nous réalisons cette stratégie et que nos objectifs de changement sont atteints, alors nos résultats et nos objectifs seront atteints »).

² Document sur la durabilité. Genève : ONUSIDA ; 2024 (https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/HIV%20response%20sustainability%20response%20primer_web.pdf).

Évaluation de la durabilité : L'évaluation de la durabilité est une évaluation systématique des obstacles, des risques et des opportunités qu'un pays doit prendre en compte lorsqu'il élabore une feuille de route pour l'avenir de sa riposte au VIH. Elle aidera les pays à identifier les opportunités et les transformations des programmes et des systèmes qui sont nécessaires pour maintenir l'impact d'ici 2030 et au-delà.

Groupe de travail technique. Il s'agit du groupe de travail national qui supervise l'ensemble du processus. La formation de ce groupe est décrite dans les sections 1.4 et 1.5 ci-dessous. Les pays peuvent utiliser un nom différent pour ce groupe une fois qu'il a été établi.

Plan de transformation. Le plan de transformation pour la durabilité sera élaboré au cours de la phase 4. Il doit décrire ce qui est nécessaire pour mettre en œuvre les stratégies et les actions de développement durable susceptibles d'entraîner les changements souhaités et de maintenir leur impact. Ce plan est appelé Partie B de la feuille de route.



Introduction

Qu'est-ce qu'une feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH ?

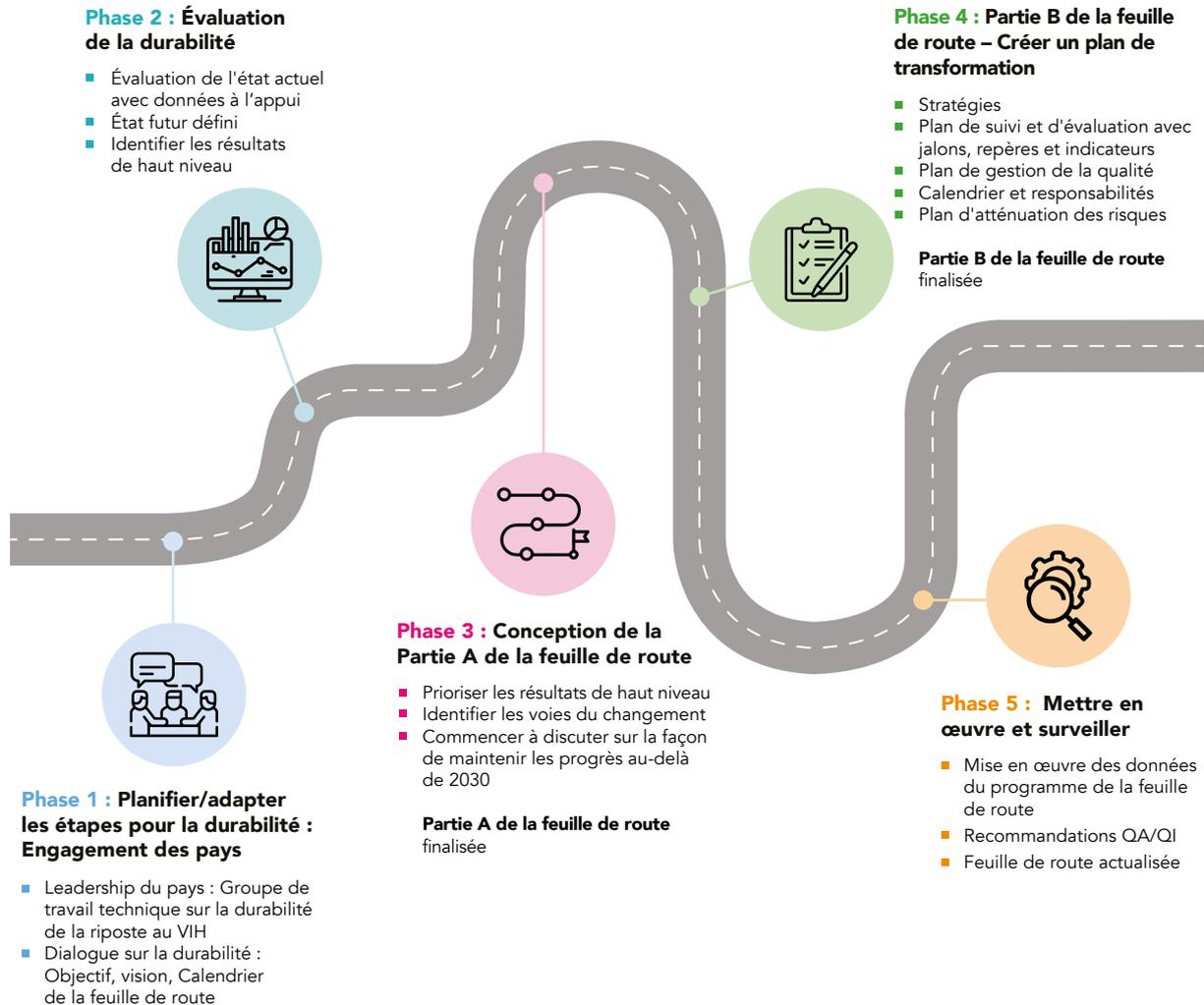
Une feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH décrit la voie à suivre par les pays pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida d'ici 2025, mettre fin au sida d'ici 2030 et maintenir l'impact de ces réalisations au-delà de 2030. Elle présente les étapes qui peuvent transformer le leadership politique, les politiques, les finances, les systèmes et les services liés à la santé et au VIH. La feuille de route devrait être alignée sur les stratégies et plans sectoriels existants, notamment en ce qui concerne le VIH, la santé et les stratégies de développement social et multisectoriel connexes. Les transformations proposées dans la feuille de route devraient également inspirer les révisions futures des stratégies nationales, y compris celles relatives au VIH et à d'autres secteurs de la santé et stratégies multisectorielles.

La feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH comprend deux parties, la partie A et la partie B (Figure 2). Ce guide d'accompagnement se concentre sur la partie A et couvre les phases 1 à 3, y compris : l'engagement dans le pays, l'évaluation de la durabilité, l'approche par pays adaptée et la conception du plan. Un deuxième guide pour la partie B est en cours d'élaboration. Il couvrira l'élaboration du plan de transformation.

La figure 2 décrit les phases et les résultats attendus des parties A (phases 1 à 3) et B (phase 4) de la feuille de route finale, ainsi que la phase de mise en œuvre et de suivi (phase 5).



Figure 2. Approche progressive de l'élaboration et de la mise en œuvre de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH



Source : Document sur la durabilité. Genève : ONUSIDA ; 2024.

Le guide d'accompagnement et le modèle qui l'accompagne pour la partie A de la feuille de route (voir annexe 2) ont été spécialement conçus pour les représentants des gouvernements nationaux, les communautés et les autres parties prenantes qui participent à l'élaboration et à la mise à jour des feuilles de route pour la durabilité de la riposte au VIH.

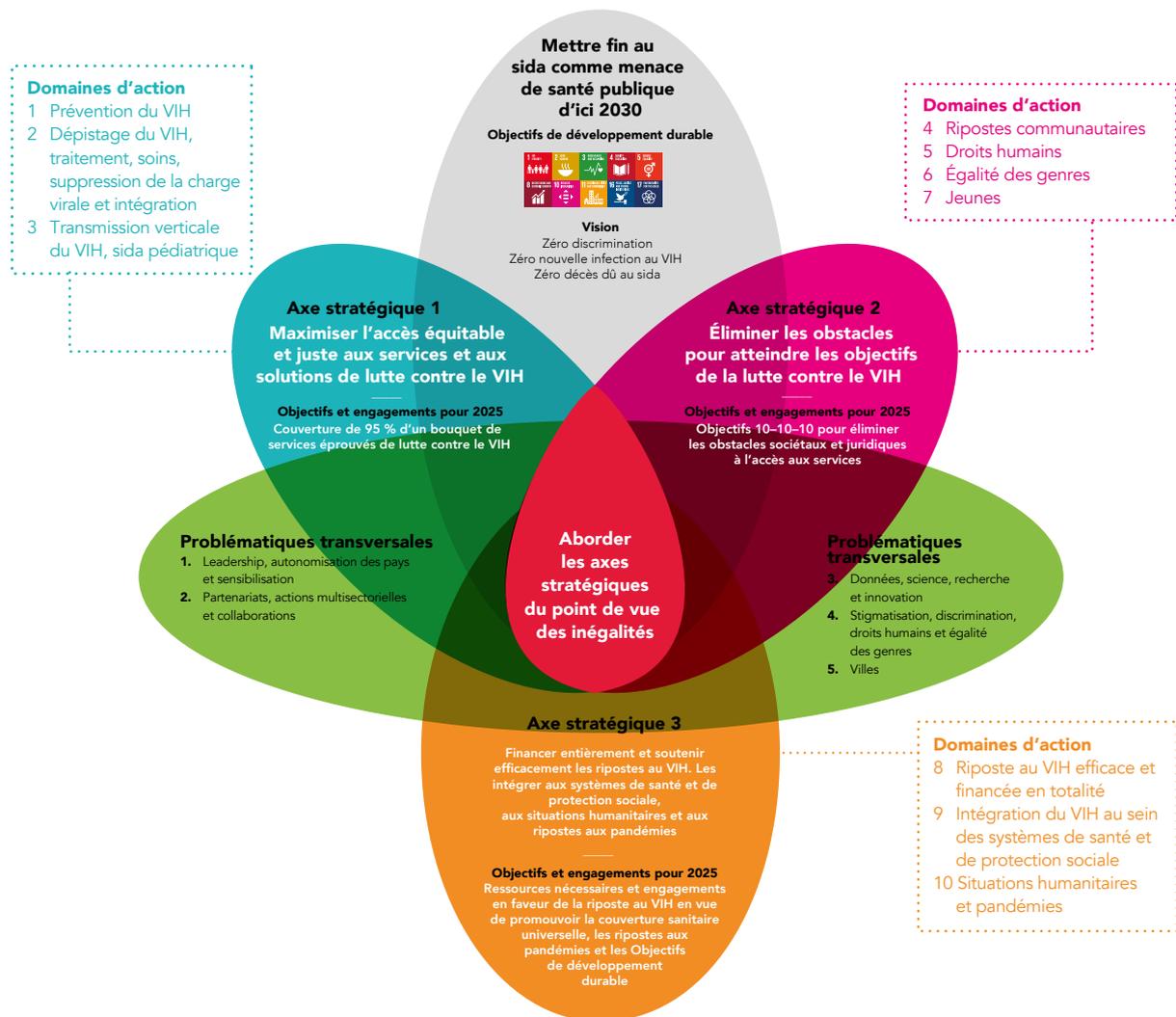
Étant donné que les environnements juridiques difficiles alimentent les inégalités et entravent le financement de programmes efficaces pour les populations clés et vulnérables, les pays devraient tenir compte de leur contexte et de leur économie politique lors de l'élaboration et de la révision de la feuille de route. Le cas échéant, ils doivent reconnaître les domaines dans lesquels le financement des donateurs sera nécessaire pour obtenir et maintenir l'impact.

Les pays peuvent faire référence à la documentation existante et l'annexer à certaines sections de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH, mais les principes directeurs et les exigences énoncés dans le guide d'accompagnement doivent tous être pris en compte dans le produit final.

Objectif et utilisation de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH

La feuille de route trace la voie à suivre pour que les stratégies et les actions nationales de lutte contre le VIH puissent avoir un impact durable, en veillant à ce que les besoins des groupes les plus marginalisés soient satisfaits et, en fin de compte, en garantissant un avenir sans VIH. La durabilité à long terme de la riposte au VIH exige une riposte dynamique qui poursuive les priorités stratégiques et réalise la vision globale décrite dans le cadre des inégalités de la stratégie mondiale de lutte contre le sida (Figure 3). Ce cadre des inégalités appelle à des réformes qui élargissent la vision des programmes de lutte contre le VIH et de santé afin de promouvoir la durabilité et de s'attaquer aux moteurs structurels de l'inégalité.

Figure 3. Cadre des inégalités de la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026



L'élaboration de la partie A de la feuille de route vise à aider les pays à identifier des résultats de haut niveau dans les domaines clés du nouveau cadre de durabilité de la lutte contre le VIH. Ces domaines comprennent le leadership politique, l'accès efficace et équitable aux services et solutions à fort impact, les capacités des systèmes, les politiques habilitantes et le financement durable et équitable. Les processus nationaux décriront les voies à suivre pour atteindre les résultats de haut niveau, y compris les transformations nécessaires au niveau des politiques, des programmes et des systèmes.

La nouvelle approche de la durabilité de la riposte au VIH se concentre sur les transformations et les adaptations nécessaires pour accélérer les progrès vers les objectifs de 2030 et pour maintenir l'impact et l'équité dans le contexte post-2030. Par conséquent, le processus d'élaboration de la feuille de route ne doit pas reproduire ou remplacer les processus de planification stratégique des pays (tels que les analyses épidémiologiques, programmatiques ou financières approfondies, ou les évaluations des systèmes, des performances, de la conformité ou des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs). Ces éléments sont tous très importants pour déterminer l'état futur souhaité de la riposte au VIH et doivent être pris en compte lors de l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité. Toutefois, les pays devraient également s'appuyer sur les données et informations existantes provenant d'évaluations de planification stratégique et de processus de suivi plus larges. Reconnaisant l'importance de ces preuves, l'ONUSIDA fournit aux pays un ensemble de ressources analytiques (voir section 1.4.2) qu'ils peuvent adapter et renforcer.

Les pays peuvent également réfléchir aux objectifs de 2025 (Figure 4) et aux besoins en ressources qui les accompagnent, ainsi qu'aux objectifs d'éradication du sida d'ici à 2030. En outre, un processus mondial est déjà en cours pour mettre à jour les objectifs mondiaux pour 2030 et les besoins en ressources. Cela sera extrêmement important pour articuler le plan de transformation dans la phase 4 du processus d'élaboration de la feuille de route.

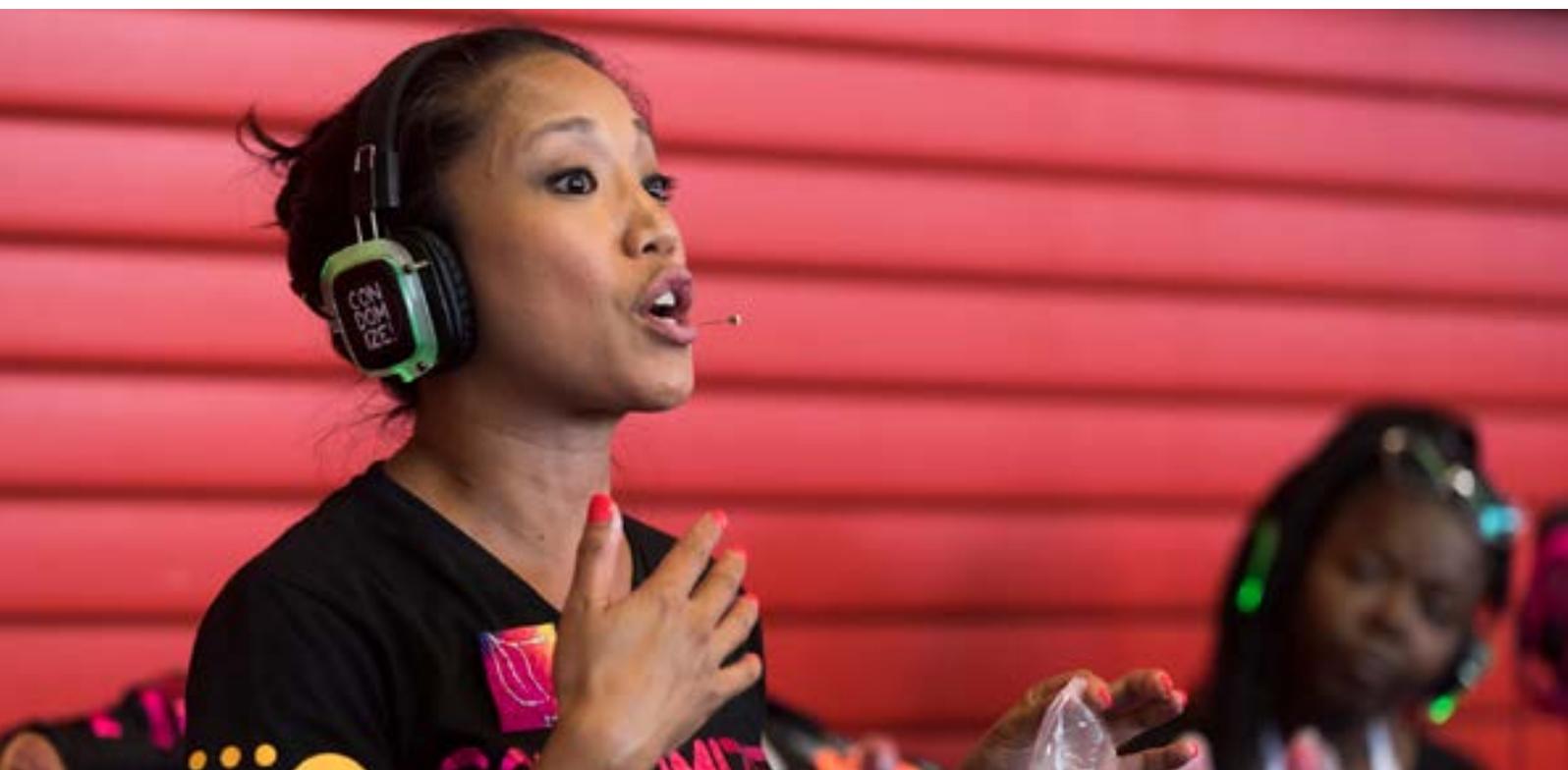


Figure 4. Les objectifs 2025 en matière de lutte contre le sida

Source : Engagements mondiaux, actions locales : après 40 ans de sida, tracer la voie pour mettre fin à la pandémie : Genève : ONUSIDA ; 2021 (https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/global-commitments-local-action_en.pdf).

Principes directeurs pour l'élaboration d'une feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH

Les principes directeurs de l'élaboration d'une feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH sont énoncés dans le [Document sur la durabilité de la riposte au VIH](#) et sont présentés ci-dessous. En outre, un ensemble de principes opérationnels a été élaboré pour soutenir le processus. Il est suggéré que le groupe de travail technique sur la durabilité de chaque pays discute, s'accorde et adopte ses propres principes, en utilisant ces principes directeurs comme points de référence.

Principes directeurs

La feuille de route devrait être :

1. alignée sur les priorités des parties prenantes nationales et sur les visions régionales et mondiales communes ;
2. fondée sur la participation significative et mesurable des communautés, en particulier des réseaux de personnes vivant avec le VIH et de personnes appartenant à des populations clés et vulnérables, y compris les femmes et les jeunes ;
3. fondée sur les droits de l'homme, la non-discrimination et l'égalité des sexes ;
4. fondée sur les meilleures preuves scientifiques et connaissances techniques disponibles ; et
5. promouvoir des réponses globales au VIH qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et le soutien.

Principes opérationnels

Les actions entreprises doivent soutenir les objectifs suivants.

1. **Fournir des services et des solutions de la plus haute qualité** pour les personnes vivant avec ou affectées par le VIH. L'un des principaux objectifs de la feuille de route pour la durabilité est de s'appuyer sur les progrès réalisés jusqu'à présent et de continuer à renforcer la riposte au VIH en fournissant des services de la plus haute qualité .
2. **Ne laisser personne en arrière.** L'un des principes fondamentaux de la lutte contre le VIH est que personne ne doit être laissé de côté. On ne peut mettre fin à la pandémie de sida sans répondre aux besoins des personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus et sans s'attaquer aux déterminants de la santé, aux inégalités et à la vulnérabilité.
3. **Construire sur ce qui existe.** Le processus de la feuille de route pour la durabilité s'appuiera sur les enseignements tirés des travaux existants sur la durabilité de la riposte au VIH et des évaluations de la durabilité en cours.
4. **Propriété du pays.** Étant donné que la feuille de route exposera la vision à long terme du pays en matière de durabilité et définira les voies du changement pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida pour 2025 et mettre fin au sida d'ici 2030, les processus d'élaboration et de mise

en œuvre seront pris en charge et dirigés par le pays. Conformément aux principes de Paris³, de Busan⁴ et d'Accra⁵ pour une coopération efficace au développement, une riposte durable au VIH exige que les partenaires du développement s'alignent sur la vision du pays, telle qu'elle est définie dans la feuille de route pour la durabilité, et qu'ils parviennent à un meilleur alignement entre eux.

- 5. Pensée transformationnelle.** La vision du pays pour sa riposte au VIH à long terme et la traduction de cette vision dans la feuille de route pour la durabilité ne doivent pas se contenter d'intégrer la riposte actuelle au VIH dans les systèmes nationaux « tels qu'ils sont ». Elle devrait prendre en compte les transformations politiques, structurelles et programmatiques nécessaires pour rendre la riposte au VIH plus durable et mieux intégrée dans les systèmes nationaux de santé et autres systèmes sociaux.
- 6. Pragmatisme.** La vision doit être ambitieuse mais réalisable.
- 7. Responsabilité financière collective.** Le processus d'élaboration de la feuille de route pour la durabilité sera l'occasion de convenir avec les partenaires nationaux et internationaux d'une responsabilité collective et de concevoir des moyens de financer les changements nécessaires grâce à une combinaison de financements nationaux et internationaux durables.
- 8. Renforcement des systèmes.** Les feuilles de route pour la durabilité doivent mettre l'accent sur des systèmes de santé renforcés et résistants et sur des capacités locales permettant d'obtenir des prestations efficaces et des résultats durables et équitables.

Conformément à ces principes directeurs et opérationnels, les pays peuvent définir leurs propres principes supplémentaires pour guider l'élaboration et la mise en œuvre de leurs feuilles de route pour la durabilité de la riposte au VIH.

3 Déclaration de Paris et programme d'action d'Accra. <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/parisdeclarationandaccraagendaforaction.htm#:~:text=The%20Paris%20Declaration%20was%20endorsed,for%20Results%20and%20Mutual%20Accountability>.

4 Le partenariat de Busan pour une coopération efficace au développement. <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/busanpartnership.htm>

5 Déclaration de Paris et programme d'action d'Accra. <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/parisdeclarationandaccraagendaforaction.htm#:~:text=The%20Paris%20Declaration%20was%20endorsed,for%20Results%20and%20Mutual%20Accountability>.

L'objectif du guide d'accompagnement pour l'élaboration de la partie A de la feuille de route

Ce guide d'accompagnement est destiné à soutenir la conception et la mise en œuvre d'une nouvelle approche de la durabilité de la riposte au VIH par le biais de l'élaboration des feuilles de route pour la durabilité en 2024 et 2025.

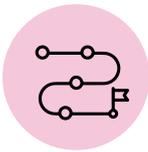
La Partie A de la feuille de route comprend :



- **Phase 1** : Planifier le voyage vers la durabilité. Il s'agit notamment d'une analyse des parties prenantes, d'un engagement et de consultations au niveau national, ainsi que d'orientations pour lancer et mener des travaux au niveau national et assurer le leadership du pays et une large participation. Un paquet de ressources analytiques est fourni et peut être utilisé pour les consultations des parties prenantes. Le principal résultat de cette phase est le dialogue sur la durabilité et le rapport narratif qui l'accompagne et qui sera utilisé dans la phase 2.



- **Phase 2** : Une évaluation de la durabilité, dans les domaines critiques. Il s'agit d'évaluer les aspects de l'épidémie de VIH et de la riposte qui sont les plus pertinents pour décider des objectifs et des transformations adaptés au pays. Un outil d'évaluation est fourni ; il peut être adapté au contexte du pays pour être utilisé dans cette phase. Le principal produit livrable est l'évaluation complète (en MS Excel) et un rapport narratif et une analyse des résultats (en document Word).



- **Phase 3** : Élaboration de la partie A de la feuille de route, avec des orientations spécifiques pour l'élaboration de la partie A, y compris un modèle flexible. La partie A identifie les résultats de haut niveau qui mettront le pays sur la voie de la réalisation des objectifs de lutte contre le sida pour 2025, de l'éradication du sida d'ici à 2030 et de la durabilité à long terme d'ici à 2030 et au-delà.

Processus et calendrier d'élaboration de la partie A de la feuille de route

Les processus décrits ici ont pour but d'aider les pays à élaborer leur feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH et à mener les consultations nécessaires pour parvenir à une vision commune autour de laquelle toutes les parties prenantes s'alignent.

Le processus d'élaboration de la feuille de route est un processus itératif qui commence avec les ministères, les agences et les partenaires du gouvernement qui prennent l'initiative de réunir les parties prenantes pour un dialogue sur la durabilité (voir section 1.4). Bien que la figure 5 fournisse des orientations générales pour l'élaboration de la feuille de route, les pays sont censés décider de leurs propres calendriers et plans de travail, y compris des points de contrôle internes supplémentaires et des indicateurs pour évaluer les progrès tout au long du processus, si nécessaire. La feuille de route est censée être un document « vivant », avec des révisions périodiques pour s'assurer qu'elle reste centrée sur les personnes et adaptée à l'objectif visé.

Les pays devraient prévoir de mettre à jour leurs feuilles de route au moins une fois par an jusqu'en 2030 et au-delà.

Le dialogue et les consultations sur la durabilité sont envisagés comme une série de discussions régulières qui se tiennent à des points de contrôle stratégiques du processus. Ils impliqueront diverses parties prenantes, notamment les structures gouvernementales concernées, les organisations dirigées par les communautés et autres organisations de la société civile, les partenaires de développement, les médias, les établissements universitaires, le secteur privé et les partenaires de mise en œuvre.

Les consultations permettront au groupe de travail technique d'exploiter un large éventail de perspectives, d'échanger des idées et de recueillir des informations en retour, ce qui peut renforcer la responsabilité, établir des partenariats et améliorer la rigueur et la qualité des décisions. Les dialogues et consultations sur la durabilité sont donc essentiels pour consolider l'appropriation par les pays.

Flexibilité et adaptabilité basées sur le contexte du pays

La flexibilité et l'adaptabilité sont des caractéristiques essentielles de l'approche de la durabilité de la riposte au VIH. Les voies menant à une riposte durable au VIH doivent correspondre au contexte du pays et varieront en conséquence. Ce guide d'accompagnement présente un processus étape par étape, mais souple, pour mettre en place une riposte durable au VIH.

Une réponse durable et à long terme au VIH nécessitera une transformation de la réponse elle-même, ainsi que des changements qui renforcent les systèmes de santé et qui introduisent de nouvelles modalités d'intégration et de financement, et cela devra se faire dans une variété de contextes nationaux.

Certains pays sont sur le point d'atteindre les objectifs de 2025 en matière de VIH et leurs réponses devraient changer de forme et de taille au fur et à mesure qu'ils s'adaptent à l'évolution de leurs épidémies. Certains pays se sont déjà engagés dans des efforts de durabilité, y compris la « planification de la transition » (par exemple, dans le cadre de l'approche du Fonds mondial). Ils utiliseraient cette approche actuelle et le guide d'accompagnement pour appliquer une perspective à plus long terme et « transformationnelle » à ces processus. Par exemple, en intégrant certains des nouveaux principes, ils seront en mesure d'élaborer une voie adaptée vers la durabilité. D'autres pays réforment leurs systèmes de santé et leurs instruments de financement à mesure qu'ils progressent vers la mise en place d'un système de santé universel. Il semble logique qu'ils harmonisent ces réformes et révisions avec leurs efforts pour assurer la durabilité de la riposte au VIH. Dans les situations humanitaires ou de crise, il est plus difficile de fournir un scénario de stabilité et de durabilité à long terme. La portée et l'ambition de la feuille de route devront être adaptées à ces réalités.

Une façon pratique d'être flexible et adaptable

L'une des façons d'adapter le processus de durabilité au contexte national consiste à examiner d'abord l'état actuel de la riposte au VIH, son niveau d'intégration avec le reste du système de santé et le niveau d'intégration des systèmes communautaires avec les systèmes de santé et de développement plus vastes.

Il est également important de déterminer si des changements liés à la durabilité sont déjà en cours dans les secteurs du développement ou de la santé. Si tel est le cas, il peut être envisagé d'intégrer la discussion sur la durabilité du VIH et l'élaboration de la feuille de route à ces processus plus larges (par exemple, un plan de développement national ou un plan de financement de la santé). Dans ce cas, un dialogue multipartite, mené par le gouvernement, est nécessaire. Les pays sont encouragés à examiner les orientations relatives à l'évaluation de la durabilité (phase 2) afin de s'assurer que le processus plus large couvre tous les éléments clés nécessaires à l'élaboration d'une feuille de route pour la durabilité à plus long terme. Les pays devront alors décider s'ils intègrent une telle feuille de route dans ce processus plus large et plus englobant.

Ce guide d'accompagnement est conçu pour aider à garantir que les efforts de durabilité sont pris en charge par le pays et qu'ils sont façonnés par la vision du pays, les dialogues multipartites, une approche à long terme et une forte concentration sur la transformation. Le travail doit être ancré dans une évaluation solide de la riposte au VIH d'un pays, avec l'intégration, un rôle actif pour les communautés de personnes vivant avec et affectées par le VIH, et la sauvegarde des droits de l'homme, tous ces éléments devant figurer en bonne place dans la proposition finale.

En l'absence de leadership politique, même des exercices techniques rigoureux risquent de ne pas dépasser la phase de conception. Pour que les feuilles de route ne subissent pas ce sort, leurs plans de mise en œuvre doivent clairement définir les mesures de suivi que les gouvernements et les partenaires internationaux du développement sont censés prendre.

La feuille de route ne doit pas nécessairement suivre scrupuleusement chacune des étapes et des phases décrites ici, mais elle doit exprimer l'esprit et la vision de l'approche de la durabilité décrite dans le guide d'accompagnement.

A photograph of four young women in school uniforms sitting on a grassy field, engaged in a conversation. They are smiling and gesturing, suggesting a collaborative and positive interaction. The background is a blurred outdoor setting with trees and a building.

PHASE 1:

Leadership national et gouvernance pour l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité

Cette section du guide d'accompagnement présente les orientations proposées pour les dialogues et consultations sur la durabilité qui doivent être organisés dans le cadre du processus de durabilité de la riposte au VIH menée par les pays. Ces réunions ont pour but d'établir un leadership national, de mettre en place un groupe de travail technique pour diriger le développement et la mise en œuvre, et de définir une approche et un calendrier adaptés au pays.

Section 1.1. Leadership national, gouvernance et supervision de l'élaboration de la feuille de route

1.1.1 Champ d'application et objectif

Les pays peuvent utiliser la feuille de route pour la durabilité afin de déterminer les transformations politiques, programmatiques et structurelles nécessaires pour rendre la riposte au VIH plus durable et pour mieux intégrer la riposte dans leurs systèmes nationaux de santé, sociaux et financiers.

La durabilité de la riposte au VIH pourrait nécessiter des modifications de la riposte actuelle et de ses systèmes plutôt que de se contenter de passer à des systèmes nationaux « tels qu'ils sont ». C'est l'occasion d'aligner plus étroitement la réponse sur les contextes propres à chaque pays et sur les objectifs nationaux plus larges en matière de santé publique.

Le leadership du pays est donc crucial. La transformation de la riposte au VIH en une nouvelle ère de durabilité menée par les pays nécessitera un dialogue et une consultation approfondis afin de décider et de convenir de la manière d'évoluer vers la durabilité. La direction et l'appropriation du pays doivent définir le processus d'élaboration de la feuille de route pour la durabilité — comment la feuille de route est élaborée, coordonnée, communiquée et mise en œuvre.

1.1.2 Garantir l'engagement et le leadership politiques

Les décisions relatives à la durabilité relèvent de l'autorité du gouvernement national. Il s'agit notamment d'obtenir les mandats nécessaires de la part des entités gouvernementales et de susciter un engagement politique de haut niveau au sein des ministères compétents.

Pour commencer la mise en œuvre de la nouvelle approche de la durabilité, une équipe de base devrait être convoquée, composée de représentants du conseil ou de la commission nationale de lutte contre le sida, de hauts fonctionnaires du ministère de la santé, de réseaux de personnes vivant avec le VIH et de populations clés, de l'ONUSIDA et d'autres partenaires de développement (tels que le Fonds mondial et le PEPFAR, le cas échéant). Cette équipe doit préparer le terrain, notamment en convenant d'un processus visant à obtenir le soutien et les conseils nécessaires de la part des ministères et services gouvernementaux concernés. Ce soutien servira de base pour tracer la voie vers une riposte durable au VIH et pour formuler des recommandations visant à transformer la riposte.

Les travaux de l'équipe centrale faciliteront l'attribution des responsabilités à un groupe de travail technique. Ce groupe sera chargé de superviser l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité et les activités connexes et de rassembler la documentation qui constituera les parties A et B de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH du pays.

Dans la mesure du possible, un organe de gouvernance national existant devrait diriger les efforts visant à obtenir un engagement politique en faveur du processus. Étant donné que la gouvernance des ripostes au VIH varie d'un pays à l'autre, la direction du processus d'élaboration de la feuille de route peut prendre différentes formes. Toutefois, les pays sont invités à rechercher le niveau de leadership le plus élevé possible pour l'élaboration et la validation de leurs feuilles de route pour la durabilité de la riposte au VIH. Cela devrait faciliter la planification et l'affectation des ressources pour les changements qui seront introduits pour soutenir la riposte au VIH d'ici à 2030 et au-delà. Les pays peuvent également choisir de mettre en place un comité de pilotage interministériel qui peut être chargé de fournir une orientation stratégique globale et des approbations.

1.1.3 Coordination et alignement avec des initiatives et des partenaires plus larges

Conformément aux principes directeurs et opérationnels évoqués dans la section précédente, des efforts clairs et délibérés sont nécessaires pour rassembler les parties prenantes et les partenaires afin de fixer les priorités nationales d'une riposte revitalisée au VIH. Le processus de durabilité doit être aligné sur les cibles et objectifs nationaux, régionaux et mondiaux en matière de VIH. Il doit également être en harmonie avec les stratégies et processus de développement nationaux ou régionaux, en particulier ceux qui visent à atteindre une couverture sanitaire universelle. Le processus d'élaboration de la feuille de route doit donc être inclusif, avec un engagement fort et un leadership de toutes les parties prenantes concernées, y compris les communautés affectées.

Les autorités nationales de coordination de la lutte contre le sida ont joué un rôle important dans la formulation et l'examen des politiques et des stratégies de lutte contre le VIH ; elles seront également utiles pour soutenir l'élaboration, la gestion, la coordination et la mise en œuvre des feuilles de route.

Compte tenu de la vision transformatrice de la durabilité de la riposte au VIH, il convient de rechercher une perspective multisectorielle plus large, tant dans le contexte de la santé que dans celui d'autres secteurs sociaux et de développement. Les instances de coordination nationale sont également des parties prenantes importantes, compte tenu de leur rôle clé dans la mobilisation des ressources du Fonds mondial et de la connaissance qu'ont leurs représentants des secteurs impliqués dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et dans la garantie d'un avenir plus sain, plus sûr et plus équitable pour tous.

Section 1.2. Le groupe de travail technique

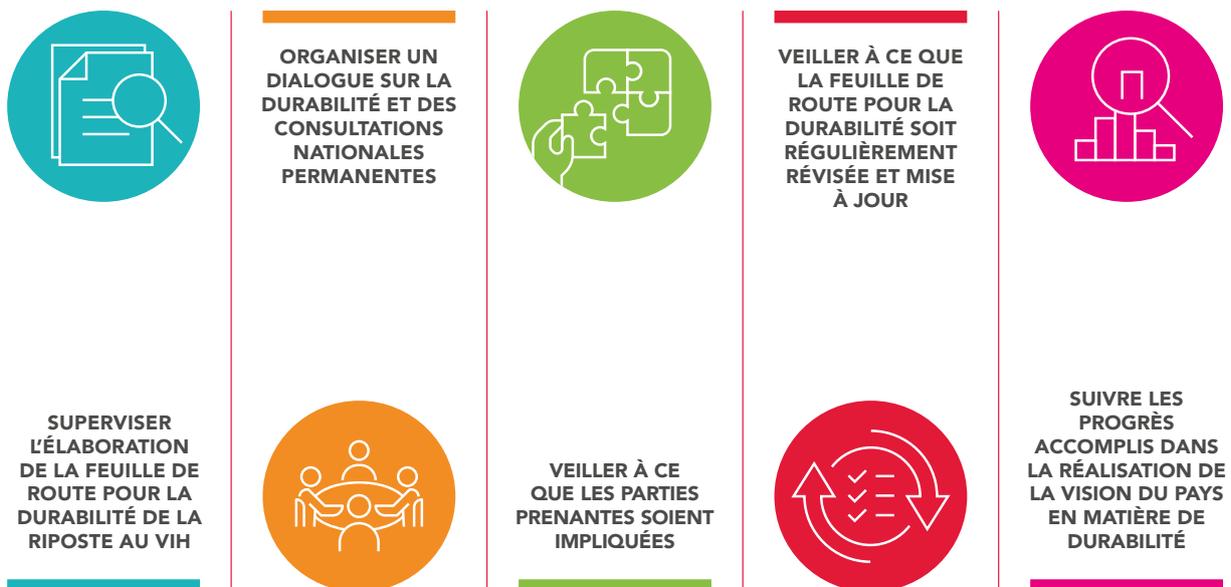
1.2.1 Mise en place du groupe de travail technique

Avant qu'un pays puisse commencer l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité, l'équipe centrale doit revoir les termes de référence du groupe de travail technique et commencer à consulter les principaux ministères et agences du gouvernement pour initier la création d'un tel groupe.

Le groupe de travail technique sera chargé de diriger et de superviser l'élaboration et la mise en œuvre du processus de la feuille de route et sera responsable devant la direction ministérielle, que chaque pays désignera (voir section 1.1.2). Le groupe de travail guidera le pays dans son processus de durabilité et maintiendra une communication claire et régulière avec toutes les parties prenantes de la durabilité du VIH. Il s'agit d'une structure de coordination multisectorielle et multipartenaires qui comprend des représentants des principaux ministères et départements gouvernementaux, des réseaux de personnes vivant avec et affectées par le VIH, y compris les femmes et les jeunes, des organisations de la société civile et des partenaires du développement.

Les responsabilités du groupe de travail technique peuvent inclure les aspects suivants :

Figure 5. Les responsabilités du groupe de travail technique



L'équipe centrale doit déterminer si un groupe de travail technique existant (ou une entité similaire) qui travaille sur la planification de la durabilité peut être adapté. Si un tel groupe n'existe pas, il faudra en créer un, sous la direction d'un ministère ou d'une entité gouvernementale appropriée. Jusqu'à ce que le groupe de travail technique sur la durabilité soit prêt à assumer ses responsabilités, cette équipe centrale devrait diriger et gérer le processus.

Une fois que l'équipe centrale a transféré la responsabilité au groupe de travail technique, elle doit insister sur le fait que le processus s'appuiera sur les efforts antérieurs et actuels en matière de durabilité et les complétera. Le groupe de travail peut alors commencer à définir le champ d'application de la feuille de route pour la durabilité et préparer une première ébauche qui sera discutée lors du dialogue sur la durabilité. Le groupe de travail technique devrait également commencer à définir le cadre des phases ultérieures du processus d'élaboration de la feuille de route.

1.2.2 Principales tâches du groupe de travail technique

Une fois que le groupe de travail technique est établi ou « réaménagé » et que son mandat est en place, il convient de discuter de la manière dont il va travailler, et notamment de la nécessité éventuelle d'une assistance technique et/ou d'entités supplémentaires.

Le groupe de travail doit identifier les compétences et les ressources dont il aura besoin pour que tous les membres puissent participer et contribuer pleinement. Il doit également déterminer si une équipe de mise en œuvre technique est nécessaire pour soutenir les aspects techniques de l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité au cours des phases 1 à 3 (partie A). Si nécessaire, le groupe peut nommer une équipe de mise en œuvre technique et recruter une assistance technique.

En examinant la possibilité d'établir une équipe technique de mise en œuvre, le groupe de travail devrait évaluer s'il peut diriger lui-même l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité et guider les processus liés au dialogue sur la durabilité et aux consultations nationales. En décidant des types d'assistance technique qui pourraient être nécessaires, les pays sont fortement encouragés à rechercher d'abord des experts et des consultants locaux et, le cas échéant, à leur apporter le soutien des partenaires de développement et d'autres acteurs.

Le groupe de travail technique devrait ensuite préparer un atelier de formation pour les différentes entités. Il sera responsable de l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité (c'est-à-dire le groupe de travail lui-même, l'équipe de mise en œuvre technique, les fournisseurs d'assistance technique et toutes les autres parties prenantes qui soutiennent le travail quotidien). L'atelier se concentrera sur l'examen collectif des documents d'orientation, des modèles et d'autres documents de la feuille de route pour la durabilité.

Le groupe de travail technique s'accordera également sur les principes, les rôles et les responsabilités en s'inspirant des principes directeurs et opérationnels et en ajoutant ceux qui sont spécifiquement pertinents pour le contexte du pays. Le groupe doit également définir les rôles, les responsabilités et les attentes des différentes parties prenantes, y compris ceux des représentants des différents ministères de tutelle (par exemple, les ministères de la santé, de l'éducation et des finances), des structures régionales, des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des populations clés, y compris les femmes et les jeunes, des organisations de la société civile et des partenaires du développement.

Section 1.3. Cartographie des parties prenantes et engagement

La planification de la durabilité de la riposte au VIH nécessite des contributions d'un large éventail de parties prenantes, notamment de divers ministères, de réseaux de personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus, y compris les femmes et les jeunes, d'autres organisations de la société civile, de partenaires de développement, d'organisations médiatiques, d'institutions universitaires, du secteur privé et de responsables de la mise en œuvre. Il est recommandé que les pays reconnaissent et

prennent en compte les divers contextes infranationaux et les dynamiques socio-économiques, culturelles et politiques à ces niveaux. Cela permettra d'adapter les approches, de répondre aux besoins locaux, d'exploiter les ressources locales et de favoriser une participation et une appropriation significatives, ce qui aboutira finalement à des résultats plus durables.

À ce stade de la Phase 1, le groupe de travail technique doit effectuer une analyse des parties prenantes. En préparant la liste des parties prenantes pour le dialogue sur la durabilité, le groupe doit tenir compte des rôles que chaque partie prenante pourrait jouer dans ce dialogue (par exemple, en tant qu'assistant, participant, présentateur, animateur de session, etc.). Le groupe de travail devrait veiller à ce que la participation reflète le principe d'une implication significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des personnes appartenant à des populations clés et vulnérables. L'analyse et les critères indiqués dans le Tableau 1 devraient être utilisés pour finaliser la liste des participants.

Tableau 1. Suggestions pour l'engagement des parties prenantes

Participation suggérée des gouvernements	Participation suggérée des principales parties prenantes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction de la riposte nationale au VIH, y compris le Conseil national de lutte contre le sida et les instances de coordination nationales. ▪ Les responsables gouvernementaux du ministère de la santé, y compris, mais sans s'y limiter, les cadres supérieurs, les responsables des départements de la planification et des finances, les représentants du personnel et les responsables de la chaîne d'approvisionnement, de la qualité et des techniques de laboratoire. ▪ Représentants gouvernementaux du ministère des finances ou du département du trésor ▪ D'autres ministères de tutelle, y compris, mais sans s'y limiter, des participants des ministères du développement/de la planification, de la défense, de l'éducation, des services de protection sociale, de l'égalité des sexes, de la jeunesse, de la fonction publique, ainsi que de la commission de planification, du bureau de recensement, du bureau des statistiques, ainsi que des parlementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les organisations dirigées par les communautés, en particulier les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, y compris les femmes et les jeunes, et les chefs religieux et traditionnels. ▪ Organisations de la société civile travaillant sur la santé, les droits et le VIH. ▪ Les partenaires de développement, notamment le Fonds mondial, le PEPFAR (y compris les Centres de contrôle et de prévention des maladies, l'Agence américaine pour le développement international, le ministère américain de la défense et le Corps de la paix), l'ONUSIDA (y compris les 11 coparrainants : UNHCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU Femmes, OIT, UNESCO, OMS et Banque mondiale) et d'autres organisations bilatérales et multilatérales travaillant dans le domaine de la santé au niveau des pays. ▪ D'autres parties prenantes, telles que le secteur privé, les conseils réglementaires non gouvernementaux impliqués dans la santé, les universités, les établissements d'enseignement supérieur et les groupes de réflexion.

Section 1.4. Le dialogue sur la durabilité

1.4.1 Portée et objectif du Dialogue

Le processus d'élaboration de la feuille de route pour la durabilité est itératif. Il commence par la convocation des parties prenantes à un dialogue national sur la durabilité dans le cadre de la phase 1. Le dialogue permettra à chaque pays de commencer à définir sa vision à long terme pour soutenir sa riposte au VIH. Le dialogue sera suivi par d'autres consultations nationales permanentes au cours des phases 2 et 3, au cours desquelles le pays favorisera progressivement un consensus sur les lacunes, les défis, les solutions et les résultats escomptés, tandis que la feuille de route pour la durabilité prendra forme. Pour soutenir ce processus, l'ONUSIDA fournit un ensemble de ressources analytiques pour tous les pays.

1.4.2 Le paquet de ressources analytiques

Le paquet de ressources analytiques présente des données et des informations qualitatives supplémentaires que les parties prenantes devraient trouver utiles lorsqu'elles examinent le paysage de la durabilité du pays. Ce paquet sera utile pour soutenir la prise de décision aux différents stades de l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH. En consultation avec les parties prenantes et les partenaires, il aidera les équipes à identifier les priorités essentielles pour relever les défis à court, moyen et long terme en matière de programmes, de finances et de systèmes de santé.

Les données et les informations qualitatives supplémentaires fournies dans le paquet sont adaptées aux domaines sélectionnés (voir section 2.2.1). Le paquet s'appuie sur des ensembles de données que les pays ont soumis à l'ONUSIDA, au Fonds mondial et au PEPFAR, ainsi que sur des ensembles de données spécifiques au Fonds mondial et au PEPFAR. Cependant, le paquet de ressources n'est pas exhaustif et peut ne pas inclure toutes les données et analyses nécessaires à un dialogue fondé sur des données probantes et à l'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH. Le groupe de travail technique est encouragé à consulter des données et des analyses supplémentaires, si nécessaire.

Chaque pays recevra un profil mettant en évidence des indicateurs clés basés sur les données disponibles les plus récentes. Ils devraient être utilisés pour lancer et/ou guider les discussions en cours au niveau national concernant le statu quo, comme base pour envisager tout changement nécessaire. Il s'agit d'une « amorce de conversation » pour le dialogue sur la durabilité (voir section 1.4.4), ainsi que pour soutenir l'analyse des données qualitatives et quantitatives lors de la phase d'évaluation (voir section 2.3).

Au cours du premier trimestre 2025, l'ONUSIDA aidera les pays à établir des modèles épidémiologiques et à estimer les besoins en ressources pour fixer les objectifs nationaux pour 2030. Ces modèles décriront l'impact attendu des différents choix politiques et de l'intensification des différentes combinaisons d'interventions.

Pour préparer le dialogue sur la durabilité, le groupe de travail technique devrait examiner le paquet de ressources analytiques et s'assurer que les données fournies sont complètes et exactes. Il pourra ensuite utiliser ces informations pour orienter les discussions lors du dialogue, réaliser des évaluations du paysage et élaborer la feuille de route.

1.4.3 Préparation du dialogue sur la durabilité

L'objectif général du dialogue est double : élaborer une première ébauche de ce que le pays souhaite réaliser avec une feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH ; et commencer à identifier les transformations politiques, structurelles ou programmatiques nécessaires pour que la riposte au VIH devienne plus durable et mieux intégrée dans les systèmes nationaux (sanitaires, sociaux, financiers, etc.).

Ces délibérations devraient prendre en compte les progrès actuels vers les objectifs de lutte contre le sida pour 2025 et l'éradication du sida d'ici 2030 ; les évaluations des plans stratégiques nationaux actuels de lutte contre le VIH ; les plans de financement de la santé et de la lutte contre le VIH ; la couverture sanitaire universelle, l'égalité des sexes, les droits de l'homme et d'autres objectifs de développement durable ; et d'autres politiques ou stratégies pertinentes (au niveau national, régional ou mondial).



Pour préparer le dialogue sur la durabilité, le groupe de travail technique organisera un atelier de planification. Lors de cet atelier, le groupe de travail doit analyser et synthétiser les documents rassemblés en vue d'une discussion lors du dialogue sur la durabilité. Au cours de l'atelier, le groupe de travail technique établira l'ordre du jour du dialogue et définira les principaux points de discussion et les activités qui guideront les débats. Il préparera également des lettres d'invitation au dialogue et entamera des discussions avec les principaux ministères afin de fixer une date pour le dialogue.

1.4.4 Le dialogue sur la durabilité

Le dialogue sur la durabilité est la première étape du processus d'élaboration de la feuille de route pour la durabilité. En fonction de la portée et des objectifs du dialogue, le groupe de travail technique déterminera si la réunion doit se dérouler sur un ou deux jours et si elle doit prendre la forme d'un événement hybride, avec un accès en ligne pour les personnes qui ne sont pas en mesure d'y assister en personne.

Au cours du dialogue, des questions clés devraient être posées aux parties prenantes, qui orienteront l'élaboration de la feuille de route. Le dialogue devrait identifier les lacunes, les obstacles et les risques politiques et proposer des moyens de les surmonter. Il devrait également commencer à discuter de la base de la hiérarchisation des priorités de durabilité qui aura lieu au cours de la Phase 2. Un rapport de synthèse du dialogue devrait être préparé pour être utilisé dans les phases suivantes du processus.

Tableau 2. Exemples d'objectifs du dialogue sur la durabilité

Planter le décor et préparer le terrain pour l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité

- Faire en sorte que le pays s'approprie le processus de la feuille de route pour la durabilité et définir la trajectoire du processus.
- Faire le point sur les progrès et les défis de la riposte nationale au VIH.
- Examiner les transformations politiques, structurelles, financières ou programmatiques et les changements de normes sociales qui sont nécessaires pour rendre la riposte au VIH plus durable et pour mieux l'intégrer dans les systèmes nationaux.
- Commencer à définir la vision à long terme (2030 et au-delà) du pays en matière de durabilité et les transformations de la riposte au VIH qui en découlent.
- Discuter et commencer à se mettre d'accord sur des résultats de haut niveau.
- Définir les prochaines étapes pour faire avancer la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH.



Liste de contrôle de la phase 1 : Leadership et gouvernance au niveau national pour l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité

À la fin de la phase 1	Référence de la section	Oui/ Non	Commentaires
Le pays a-t-il obtenu l'engagement politique nécessaire à l'élaboration d'une feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH ?	1.1.2		
Le pays a-t-il mis en place ou réaménagé le groupe de travail technique pour soutenir le processus d'élaboration de la feuille de route ?	1.2.1		
Le pays s'est-il mis d'accord sur les aspects opérationnels du processus d'élaboration de la feuille de route ? Il s'agit notamment d'identifier les besoins en matière d'assistance technique et d'organiser un atelier de formation pour les entités responsables de l'élaboration de la feuille de route (voir section 1.2.2) afin qu'elles puissent examiner collectivement les documents d'orientation, les modèles et d'autres documents pertinents.	1.2.2		
Le pays a-t-il achevé la cartographie des parties prenantes ? Il s'agit notamment de veiller à ce que les principes multisectoriels de la riposte au VIH se reflètent dans les engagements des parties prenantes, dans le groupe de travail technique et dans d'autres entités engagées dans l'élaboration de la feuille de route.	1.3		
Le pays a-t-il examiné le paquet de ressources analytiques et s'est-il assuré que les données sont complètes et exactes ? A-t-il préparé un résumé pour alimenter les discussions lors du dialogue sur la durabilité ?	1.4.2		
Le pays a-t-il organisé un dialogue sur la durabilité de la riposte au VIH avec les parties prenantes et préparé un rapport de synthèse ?	1.4.4		

PHASE 2:

Évaluation de la durabilité de la riposte au VIH

L'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH est une évaluation systématique des obstacles, des risques et des opportunités qu'un pays doit prendre en compte lorsqu'il élabore une feuille de route pour l'avenir de sa riposte au VIH. Elle a pour but d'aider les pays à identifier les opportunités et les transformations des programmes et des systèmes qui sont nécessaires pour maintenir l'impact d'ici 2030 et au-delà.

Cette partie du guide d'accompagnement présente les orientations proposées pour l'évaluation de la durabilité, notamment son objectif et sa portée, le cadre dans lequel l'évaluation sera menée, les priorités potentielles en matière de durabilité et les résultats de haut niveau. Elle propose également des conseils pour hiérarchiser, affiner et séquencer les priorités de durabilité identifiées, et pour organiser des consultations et des dialogues afin de finaliser ces priorités et les résultats de haut niveau.

Section 2.1. Portée et objectif de la phase d'évaluation de la durabilité

La phase d'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH (ou simplement l'évaluation de la durabilité) doit faciliter la discussion sur la durabilité des principaux éléments du programme de la riposte nationale au VIH et sur la capacité du pays à assumer une responsabilité de plus en plus grande pour chacun de ces éléments.

L'évaluation est conçue pour aider le pays à dresser un tableau complet de l'état de sa riposte au VIH dans cinq domaines, et de la durabilité des différents éléments du programme de la riposte. L'objectif est de disposer d'un état des lieux solide qui puisse éclairer les consultations nationales lors de l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité. Il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'une évaluation des performances, ni d'un suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs généraux de la riposte au VIH.

Les principaux objectifs de l'évaluation de la durabilité sont d'aider le pays à :

- évaluer l'état de la riposte nationale au VIH et commencer à évaluer sa durabilité, y compris les risques politiques, structurels, financiers et programmatiques qui doivent être gérés et atténués, et identifier les blocages et les obstacles qui, s'ils sont surmontés, accéléreront la riposte au VIH ;
- identifier les possibilités de reconfigurer la riposte au VIH et fixer des résultats de haut niveau pour les priorités identifiées dans chacun des cinq domaines de durabilité ; et
- définir des voies de changement, y compris des transformations susceptibles d'avoir un impact durable d'ici à 2030 et au-delà, ainsi que des considérations visant à améliorer l'intégration avec les systèmes de santé, les systèmes non sanitaires et les systèmes communautaires existants.

L'évaluation de la durabilité comporte trois étapes :

- **Étape 1:** Compléter l'évaluation de la durabilité (pour évaluer l'état de la riposte au VIH du pays dans cinq domaines et commencer à évaluer la durabilité des différents éléments du programme de la riposte) ;
- **Étape 2:** Mener des consultations et des examens avec les parties prenantes pour valider les résultats de l'évaluation ; et
- **Étape 3:** Examiner les obstacles, les risques et les opportunités, élaborer des résultats de haut niveau, définir des voies de changement et ordonner les priorités de durabilité identifiées.

Ces étapes, bien qu'interdépendantes, doivent être accomplies séparément. L'outil d'évaluation est un outil basé sur MS Excel qui contient le matériel pour chaque étape. Un guide de l'utilisateur pour compléter l'évaluation de la durabilité est également fourni. Le principal produit livrable pour cette phase sera l'outil d'évaluation complété (en MS Excel) et un rapport narratif et une analyse des résultats (un document Word) . Ce rapport compilera les résultats des trois étapes de l'évaluation par rapport aux cinq domaines de durabilité. Il articulera également et séquencera les résultats de haut niveau et les voies possibles de changement pour chacun des domaines. Les pays peuvent ensuite utiliser ce rapport pour élaborer la partie A de la feuille de route au cours de la phase 3.

Il est prévu que le groupe de travail technique dirige la mise en œuvre de cet outil, en s'appuyant sur les connaissances et l'expertise des parties prenantes nationales représentant la réponse multisectorielle (c'est-à-dire pas seulement le gouvernement).

Il est prévu que **l'étape 1** soit réalisée en une journée entière, avec la possibilité de réaliser les différentes sections en petits groupes, si nécessaire. Les pays ont la possibilité de choisir et d'inviter les parties prenantes à participer à l'exercice d'évaluation de la durabilité en fonction de l'expertise nécessaire pour compléter des domaines spécifiques. Les pays devraient envisager de distribuer l'outil d'évaluation du projet à l'avance aux groupes de travail thématiques ou aux comités d'experts existants qui pourraient aider le groupe de travail technique à mener à bien l'évaluation.

L'étape 2 implique une consultation et un dialogue larges et inclusifs avec les parties prenantes pour examiner et valider **l'étape 1**.

L'étape 3 doit être achevée par le groupe de travail technique. Les **étapes 2 et 3** peuvent être réalisées en deux jours.



Section 2.2. Domaines d'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH

2.2.1 Les domaines d'évaluation de la durabilité

Chaque pays évaluera la durabilité de son programme de lutte contre le VIH dans le cadre défini par la feuille de route pour la durabilité :

Conformément à l'approche holistique et centrée sur l'individu de la riposte au VIH dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, le cadre de durabilité décrit cinq éléments nécessaires dans tous les pays *pour atteindre* les objectifs mondiaux de lutte contre le sida pour 2025 et 2030 et *pour maintenir* ces progrès au-delà de 2030, avec *équité, quel que soit le statut de l'épidémie de VIH et le contexte du pays.*⁶

Les cinq composantes du cadre de durabilité constituent les cinq domaines de l'évaluation de la durabilité (figure 6). Dans chaque domaine, les pays évalueront les sous-domaines et les éléments du programme.

Figure 6. Domaines de l'évaluation de la durabilité



6 Document sur la durabilité. Genève : ONUSIDA ; 2024 (Section 3.1 : « Un nouveau cadre de durabilité », pp. 18-21).

Les cinq domaines sont les suivants :

Le leadership politique et l'engagement pour une responsabilité partagée et une gouvernance et des politiques multisectorielles efficaces, inclusives et participatives, avec au centre les communautés de personnes vivant avec et affectées par le VIH.

Financement durable et équitable.

Les financements nationaux et internationaux doivent devenir adéquats, durables et équitables, et notamment : augmenter les ressources nationales ; intégrer le financement de la lutte contre le VIH dans les prestations et les budgets publics ; assurer un financement durable pour les programmes menés par les communautés ; combler le déficit de financement pour les populations clés et vulnérables ; et maintenir le financement des donateurs.

Des systèmes qui s'appuient sur de solides capacités locales et institutionnelles pour fournir des services VIH efficaces, adaptés au contexte, centrés sur les personnes et intégrés, afin d'obtenir des résultats équitables et durables. Ils devraient le faire en utilisant des données, des ressources humaines et des approches de prestation de services qui vont au-delà du VIH (dans les systèmes sanitaires, communautaires et sociaux), sans compromettre la qualité ou l'efficacité.

Le cadre d'évaluation de la durabilité n'est pas une structure rigide. Il est conçu pour être tourné vers l'avenir, flexible et dynamique et peut être adapté aux différents contextes nationaux et aux réalités épidémiques. En évaluant les cinq domaines du cadre, les équipes nationales, les responsables de la mise en œuvre, les partenaires nationaux et les communautés seront en mesure d'anticiper les changements nécessaires pour maintenir l'impact, de s'engager tôt dans le long



Des lois et des politiques habilitantes qui soutiennent des services VIH équitables, accessibles et de haute qualité qui ne laissent personne de côté et qui s'accompagnent d'un leadership et d'un engagement solides de la part de la communauté.

Des services et des solutions scientifiques, efficaces et à fort impact pour la **Prévention et le traitement du VIH** pour assurer le bien-être des personnes vivant avec le VIH et des populations clés et affectées.

processus de renforcement des systèmes centrés sur les personnes et de se préparer à prévenir ou à gérer les défis liés à la durabilité.

Bien que flexible, le cadre évite expressément de choisir entre les cinq domaines : ils sont liés et se renforcent mutuellement. Les cinq domaines doivent être pris en compte si l'on veut que le cadre permette de réaliser de solides progrès en matière de durabilité.

2.2.2 Les sous-domaines de l'évaluation de la durabilité et les éléments du programme

Les domaines du cadre de durabilité sont vastes et couvrent tous les éléments de la riposte au VIH qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida pour 2025 et 2030 et pour maintenir ces progrès au-delà de 2030. En raison du niveau élevé et de la nature globale des cinq domaines, une évaluation de la durabilité menée au niveau du domaine ne fournirait que peu d'informations. Les domaines ont donc été décomposés en 21 sous-domaines⁷ et en 116 « éléments de programme » (voir l'annexe 3).

Figure 7. Domaines et sous-domaines de la durabilité de la riposte au VIH



⁷ Les sous-domaines s'appuient sur de multiples cadres et stratégies (notamment la stratégie mondiale de lutte contre le sida, le tableau de bord de la prévention du VIH et la cascade du traitement du VIH, la stratégie de l'OMS dépister et traiter, etc.)

Section 2.3. Utilisation de l'outil d'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH



2.3.1 Étape 1 : Compléter l'évaluation de la durabilité

Cette section de l'outil comporte une évaluation détaillée dans le cadre des cinq domaines. L'objectif de cet exercice est d'évaluer l'état de la riposte du pays au VIH et de commencer ainsi à évaluer sa durabilité. Bien qu'il s'agisse d'une évaluation complète, son champ d'application est plus large qu'approfondi, l'objectif étant de couvrir tous les aspects clés de la riposte au VIH. Elle exige des pays qu'ils évaluent la durabilité des éléments du programme (tableau 3) pour :

- Déterminer si chaque élément du programme est une priorité de durabilité faible, moyenne ou élevée, s'il n'est pas une priorité ou s'il n'est pas résolu actuellement (c'est-à-dire que le groupe de travail technique n'a pas pu se mettre d'accord sur le niveau de priorité de l'élément).

Pour deux des domaines (services et solutions ; systèmes), l'évaluation demande au groupe de travail technique de :

- identifier la partie prenante⁸ qui joue le « rôle principal » dans la mise en œuvre, le financement et la définition de l'orientation stratégique/technique de chaque élément du programme ; et
- évaluer si la configuration actuelle de chaque élément du programme est durable, compte tenu de sa conception, des modalités de fourniture des services, des coûts et des capacités.



2.3.2 Étape 2 : Consultation des parties prenantes et validation des résultats de l'évaluation

Les consultations nationales et les examens multipartites sont essentiels pour discuter et finaliser les résultats de l'évaluation, y compris les priorités de durabilité et leur classement. Le groupe de travail technique doit planifier et budgétiser les consultations multipartites (voir le tableau 1 sur la cartographie des parties prenantes) et les examens visant à valider les résultats de l'évaluation, à convenir des priorités et à finaliser l'évaluation de la durabilité.

8 Les parties prenantes sont sélectionnées dans une liste déroulante : Pour la mise en œuvre : Le gouvernement ; Partenaire(s) PEPFAR ; Bénéficiaire(s) du Fonds mondial ; autre(s) partenaire(s) de développement ; et N/A ; Pour le financement : Le gouvernement ; PEPFAR ; Fonds mondial ; autre(s) partenaire(s) de développement ; et N/A ; Pour l'orientation stratégique/technique : Le gouvernement ; Partenaire(s) PEPFAR ; Bénéficiaire(s) du Fonds mondial ; autre(s) partenaire(s) de développement ; organisation(s) de la société civile ; et N/A.



2.3.3 Étape 3 : Affiner les éléments clés de la partie A de la feuille de route

Le but de cette étape est d'examiner les blocages et les obstacles, les risques et les opportunités, ainsi que de développer des résultats de haut niveau et des voies de changement. Il s'agit également de séquencer les priorités identifiées, ce qui constitue un précurseur important pour la phase 3 et la rédaction de la partie A de la feuille de route.

Lors de l'étape 1 de l'évaluation, le groupe de travail technique aura indiqué – dans l'outil d'évaluation – si l'élément du programme est une priorité de durabilité faible, moyenne ou élevée (ou s'il n'est pas une priorité). Le processus d'examen et de validation par les parties prenantes de l'étape 2 aura permis de finaliser cette hiérarchisation (et de résoudre tout élément de programme initialement identifié comme « non encore résolu »). L'étape 3 se terminera par l'établissement d'un calendrier des priorités moyennes et élevées. Pour chaque élément de programme considéré comme une priorité moyenne ou élevée, les pays devraient également définir des résultats de haut niveau, identifier des voies de changement et convenir de la manière de maintenir l'impact au-delà de 2030 (tableau 4).

Tableau 4.

Résultats de haut niveau	Identifier les voies du changement	Soutenir l'impact au-delà de 2030
Quel est l'état futur souhaité ? (c'est-à-dire, à quoi ressemblerait la réponse si le résultat de haut niveau était atteint)	Comment y parvenir ?	Comment maintenir le progrès ?

Les résultats de haut niveau sont des changements transformateurs qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs à long terme que le pays a identifiés. Des résultats de haut niveau ne doivent être élaborés que pour les éléments du programme qui sont considérés comme des priorités de durabilité moyennes et élevées. Ils doivent être fondés sur les plans stratégiques nationaux existants (VIH et au-delà) et sur les engagements internationaux et/ou régionaux.

Les résultats de haut niveau sont des changements transformateurs qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs à long terme que le pays a identifiés. Des résultats de haut niveau ne doivent être élaborés que pour les éléments du programme qui sont considérés comme des priorités de durabilité moyennes et élevées. Ils doivent être fondés sur les plans stratégiques nationaux existants (VIH et au-delà) et sur les engagements internationaux et/ou régionaux.

Les résultats de haut niveau devraient être transformationnels et devraient avoir une portée plus large que les changements progressifs qui absorberaient la riposte au VIH « telle quelle » dans les systèmes et structures nationaux. Les pays peuvent déjà avoir des résultats de haut niveau spécifiés dans leurs plans stratégiques nationaux ou d'autres documents stratégiques. Ils peuvent être utilisés si le groupe de travail technique les juge appropriés. Conformément à l'accent mis sur les changements transformateurs, le groupe devrait sélectionner les résultats de haut niveau qui reflètent les transformations susceptibles de soutenir les progrès vers les objectifs d'impact respectifs.

Après avoir défini les résultats de haut niveau (uniquement pour les éléments du programme identifiés comme des priorités de durabilité moyennes et élevées), le groupe de travail technique devra séquencer les résultats le long d'un calendrier. Pour ce faire, les résultats qui doivent être traités en premier lieu et ceux qui nécessiteront des efforts à plus long terme doivent être identifiés. L'objectif de ce séquençage est d'établir un calendrier qui puisse servir de base à la partie A de la feuille de route nationale pour la durabilité de la riposte au VIH et de préparer le terrain pour l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la transformation (partie B de la feuille de route). En outre, l'établissement de priorités et le séquençage peuvent également servir aux décisions de financement des donateurs en ce qui concerne les transformations nécessaires des programmes et des systèmes.

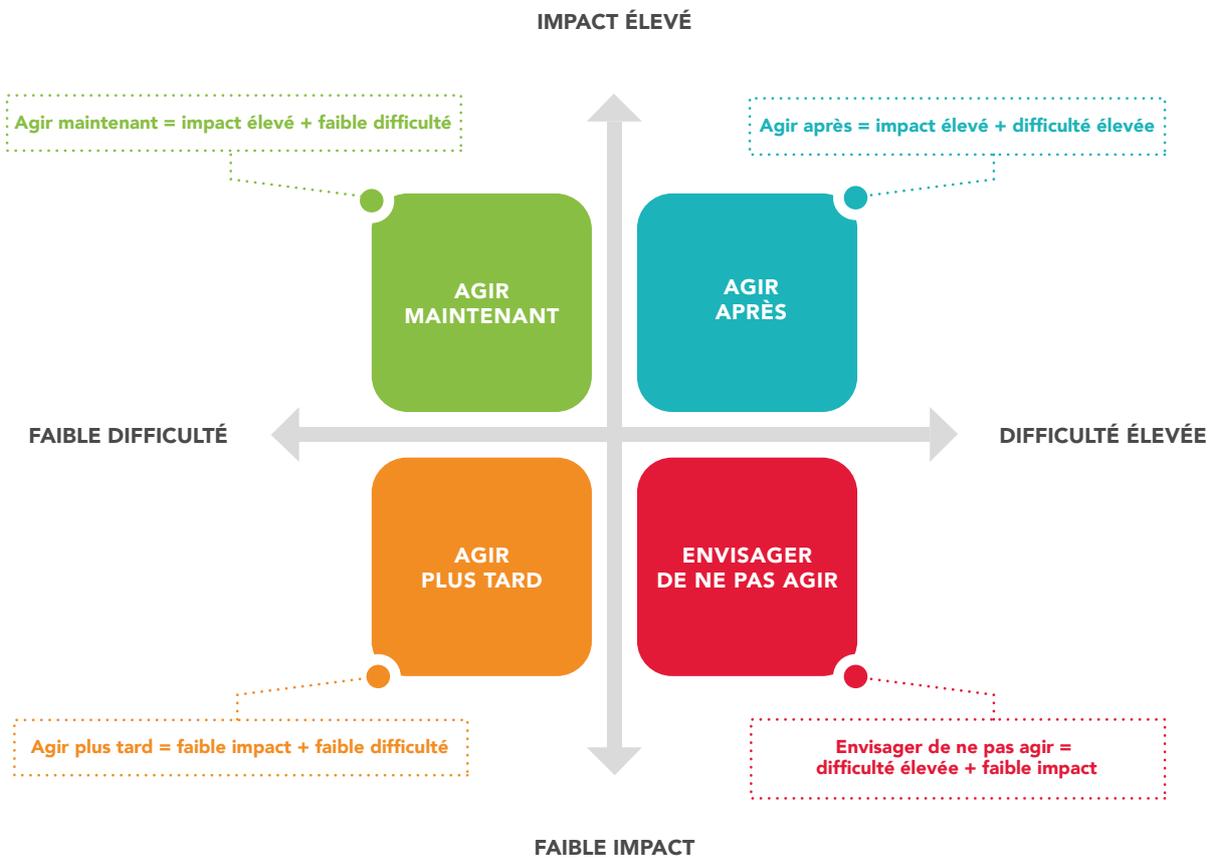
Le séquençage des résultats de haut niveau pourrait dépendre de l'écart entre la situation actuelle et les résultats souhaités, ou d'une combinaison de l'impact, des considérations de mise en œuvre, de la faisabilité, des délais, de l'économie politique du pays et de l'environnement externe susceptible d'influencer la mise en œuvre. Pour les éléments de programme identifiés comme des priorités de durabilité moyennes et élevées, il est important que les pays contextualisent leur situation actuelle et les voies de changement nécessaires pour réaliser des éléments de programme qui soient davantage dirigés par le pays et durables, et mieux intégrés dans les systèmes nationaux. Ces considérations comprennent :

- **Facteurs contextuels ou de développement importants :** Quels sont les principaux facteurs contextuels ou de développement dans le pays ou la région que les décideurs politiques devraient prendre en compte lorsqu'ils planifient la réalisation des résultats de haut niveau ?
- **Les principaux blocages et obstacles :** La riposte au VIH se heurte à de nombreux blocages et obstacles qui empêchent de progresser vers les objectifs de 2025 et de mettre fin au sida d'ici à 2030. Quels sont les principaux blocages et obstacles qui, s'ils sont levés, accéléreront la réalisation des résultats de haut niveau ?

- **Interventions que le gouvernement n'est pas disposé à mettre en œuvre ou à financer à ce stade :** Quelles interventions, bien qu'essentielles pour atteindre les résultats de haut niveau, seront difficiles à mettre en œuvre ou à financer, et pourquoi (par exemple, croyances religieuses ; États fragiles ou touchés par un conflit ; embargos commerciaux ; considérations politiques ; etc.).
- **Évaluation au niveau de l'intervention :** Il est nécessaire d'examiner les interventions clés qui sont essentielles pour atteindre les résultats de haut niveau afin d'identifier et de décrire la ou les intervention(s) prioritaire(s) pour réussir. Les pays doivent préciser les activités qu'ils doivent intensifier, réduire, exécuter différemment ou arrêter. Les pays devraient examiner, le cas échéant, ce qui rendrait ces interventions : plus efficaces, plus efficientes et plus équitables.

La réalisation des résultats de haut niveau peut nécessiter des progrès dans plusieurs secteurs. En particulier, elle peut inclure des considérations liées aux questions macro-budgétaires, aux systèmes de santé et aux capacités du personnel de santé, ainsi qu'à d'autres facteurs. Les critères doivent permettre au groupe de travail technique d'anticiper les activités et les risques qui affecteront la réalisation des résultats de haut niveau (figure 8).

Figure 8. La matrice de priorité



Section 2.4. Finalisation de l'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH

Lorsque le groupe de travail technique a terminé les trois étapes de la phase d'évaluation, y compris l'outil d'évaluation de la durabilité (en MS Excel), et validé les réponses par le biais de consultations nationales multipartites, un bref rapport narratif et une analyse des résultats doivent être rédigés.

Ce rapport compilera les résultats des trois étapes de l'évaluation et articulera les résultats de haut niveau hiérarchisés et séquencés ainsi que les voies possibles de changement pour chacun des domaines. Le rapport narratif sera utile pour compléter le modèle de la partie A de la feuille de route au cours de la phase 3 et pour élaborer un plan de transformation (partie B de la feuille de route) au cours de la phase 4. Pour faciliter la rédaction du rapport, les pays doivent utiliser le modèle de la partie A de la feuille de route (voir annexe 2). Compte tenu de la nature relais du rapport, la validation et les examens participatifs peuvent être combinés avec la phase 3.





Liste de contrôle de la phase 2 : Évaluation de la durabilité de la riposte au VIH

À la fin de la phase 2	Référence de la section	Oui/ Non	Commentaires
Le pays a-t-il évalué la durabilité des éléments du programme dans les cinq domaines et complété l'évaluation de la durabilité (en MS Excel) ?	2.3.1		
Le pays a-t-il largement « socialisé » l'évaluation de la durabilité du projet et organisé des consultations nationales afin de recueillir les réactions des parties prenantes et d'examiner les conclusions et les recommandations relatives aux résultats prioritaires de haut niveau ?	2.3.2		
Le pays a-t-il procédé aux quatre évaluations instantanées de l'état de la riposte au VIH : #1 : facteurs contextuels ou de développement ; #2 : principaux blocages et obstacles ; #3 : interventions que le gouvernement n'est pas disposé à mettre en œuvre ou à financer à ce stade ; #4 : évaluation au niveau de l'intervention.	2.3.3		
Le pays a-t-il séquencé et hiérarchisé les résultats de haut niveau ?	2.3.3		
Le groupe de travail technique national a-t-il rédigé un rapport narratif et une analyse des résultats ?	2.4		

A photograph of a woman with a joyful expression, wearing a black and white patterned shawl and large red and white tassel earrings. She is standing in a field of tall grass. The background is a soft-focus landscape with trees and a bright sky.

PHASE 3:

Finalisation de la partie A de la feuille de route pour la durabilité

Une fois que l'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH de la phase 2 aura été finalisée, l'étape suivante consistera à combiner les résultats des deux premières phases dans la partie A de la feuille de route pour la durabilité.

Section 3.1. Qu'est-ce que la partie A de la feuille de route pour la durabilité ?

La partie A de la feuille de route pour la durabilité identifie les résultats de haut niveau qui mettront le pays sur la voie de la réalisation des objectifs de 2025 et 2030 et garantiront la durabilité à long terme de cet impact au-delà de 2030. Si des stratégies, des plans ou des feuilles de route pour la durabilité ont déjà été élaborés - et s'ils définissent des actions politiques, programmatiques et financières en matière de durabilité planifiées -, il convient de les utiliser. Les éléments proposés, tels que les transformations et les résultats de haut niveau, devraient être consolidés ou distillés dans la partie A de la feuille de route pour la durabilité.

L'objectif principal de la partie A de la feuille de route pour la durabilité est de présenter les voies qui guideront les transformations qui devraient soutenir l'impact de la riposte au VIH. Il s'agit d'un document concis, ciblé, sélectif et exploitable ; le texte principal ne doit pas dépasser 25 pages. Il doit présenter un résumé de la vision, des résultats de haut niveau prioritaires et des objectifs de changement qui tracent une voie praticable vers la durabilité à long terme de la riposte au VIH d'ici à 2030 et au-delà. Il ne s'agit pas nécessairement d'un document analytique, mais il doit être étayé par une évaluation systématique et factuelle de la durabilité.

Les conclusions de la partie A de la feuille de route pour la durabilité seront importantes pour l'élaboration du plan de transformation de la phase 4, y compris les futures stratégies de mobilisation des ressources nationales et internationales pour les résultats de haut niveau prioritaires et pour les objectifs de changement. Les résultats seront également importants pour maintenir le financement de la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux pour la riposte multisectorielle au VIH.

Il est prévu que le financement des voies menant aux résultats de haut niveau décrits dans la partie A de la feuille de route, ainsi qu'une efficacité et une efficacité accrues de la riposte au VIH, puissent conduire à une allocation plus efficace des ressources et à des systèmes de santé plus résilients et durables.



Section 3.2. Structure de la partie A de la feuille de route pour la durabilité

Chaque pays peut choisir la manière d'organiser la partie A de la feuille de route, mais un modèle est fourni à l'annexe 2. En général, il doit comprendre les éléments suivants.

- La vision du pays pour atteindre l'objectif 2030 d'éradication du sida et les voies pour maintenir l'impact au-delà de 2030.
- Une synthèse des progrès accomplis vers la durabilité de la riposte au VIH dans le pays, ainsi que des obstacles et des blocages liés à la riposte, aux systèmes globaux de santé et aux environnements favorables, sur la base de l'évaluation de la phase 2.
- Une synthèse des considérations clés, des résultats de haut niveau prioritaires et des objectifs de changement pour chacun des domaines de durabilité de la riposte au VIH. Ces éléments sont importants pour l'élaboration d'une partie A solide, car ils aideront à clarifier les transformations du programme et du système qui sont nécessaires pour maintenir l'impact de la riposte au VIH.
- Une série d'annexes qui fournissent des informations supplémentaires, y compris des résumés :
 - les engagements, les consultations et les exercices de recherche de consensus dans les pays ; et
 - les conclusions et les recommandations de l'évaluation de la durabilité.

Il est important de noter que la feuille de route pour la durabilité et les plans stratégiques nationaux de lutte contre le VIH sont complémentaires bien que différents. Les deux sont nécessaires pour guider les approches et les actions en vue d'une réponse durable à l'épidémie de VIH au niveau national, mais ils impliquent des perspectives différentes. Alors que les plans stratégiques nationaux tendent à s'appuyer progressivement sur ce qui est déjà en place, les nouvelles feuilles de route se concentreront sur l'identification et la conduite des transformations nécessaires pour assurer un impact durable de la réponse au-delà de 2030. Contrairement aux plans stratégiques nationaux, les résultats de haut niveau sélectionnés pour être inclus dans la feuille de route n'incluront pas d'interventions programmatiques visant à intensifier la réponse ou à accélérer la réalisation des buts, objectifs et cibles du plan stratégique national, mais qui n'auront pas nécessairement un impact durable à long terme.

La partie A de la feuille de route ne précise pas les besoins en ressources ni les coûts pour atteindre les résultats de haut niveau et les objectifs de changement. Ceux-ci seront développés dans la partie B de la feuille de route (le plan de transformation et de mise en œuvre) et comprendront les étapes détaillées et les besoins en ressources pour la mise en œuvre de la feuille de route.

Il est recommandé de procéder à des examens annuels de la mise en œuvre et à des ajustements de la partie A. Ils feront de la feuille de route un document évolutif reflétant le contexte dynamique du pays, l'évolution de l'épidémie de VIH et d'autres développements nationaux, régionaux et mondiaux pertinents.

Section 3.3. Étapes de la rédaction de la partie A de la feuille de route

Pour élaborer la partie A de la feuille de route, le groupe de travail technique examinera et s'appuiera sur les résultats des phases 1 et 2, ainsi que sur d'autres informations pertinentes. Le groupe peut ensuite synthétiser les résultats et les recommandations pour rédiger les différentes sections du modèle de la partie A. Si nécessaire, une analyse détaillée peut être incluse en annexe de la partie A de la feuille de route.

Les étapes suivantes sont recommandées pour compléter le modèle.



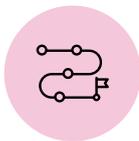
- **Étape 1 :** Affiner et finaliser la vision de la durabilité. Cela devrait être la première étape de la rédaction de la partie A, sur la base de ce qui a été élaboré dans la phase 1.



- **Étape 2 :** Résumer de manière concise les progrès accomplis sur la voie de la durabilité de la riposte au VIH. Les pays qui ont déjà élaboré des plans de durabilité, des politiques ou des documents et analyses similaires peuvent identifier les enseignements tirés et ce qui a fonctionné ou non, en particulier en ce qui concerne les résultats de haut niveau.



- **Étape 3 :** Synthétiser les résultats de l'évaluation de la durabilité et les recommandations basées sur les trois étapes de l'évaluation de la phase 2, y compris les informations essentielles qui expliquent la hiérarchisation des résultats de haut niveau.



- **Étape 4 :** Présenter brièvement la liste des résultats de haut niveau et les voies de changement pour chacun des domaines du cadre de durabilité (voir section 2.3). Au cours de cette étape, le groupe de travail technique devrait examiner les chevauchements et les synergies entre les domaines.



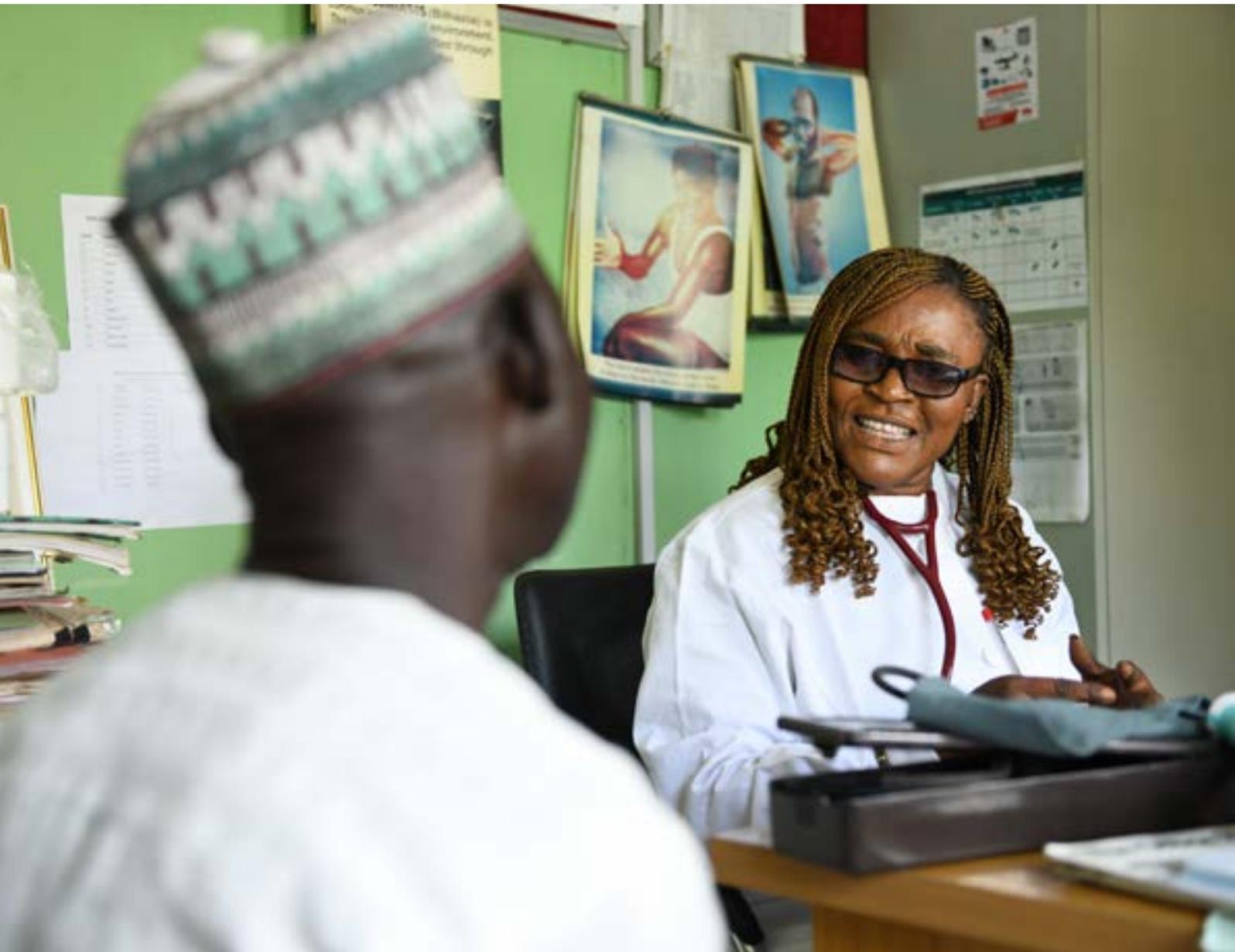
- **Étape 5 :** Affiner et finaliser les voies de changement. Il s'agit notamment de décrire les changements à opérer pour atteindre les résultats de haut niveau. Elle doit également articuler clairement la chaîne des résultats pour chaque changement et montrer comment chaque changement devrait contribuer à maintenir l'impact au-delà de 2030.

Section 3.4. Finalisation et diffusion de la partie A de la feuille de route

Un atelier de validation et un examen participatif peuvent être organisés pour faciliter la finalisation de la partie A de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH. Avant cet atelier, le groupe de travail technique devrait présenter le projet de partie A de la feuille de route à un large éventail de parties prenantes pour qu'elles l'examinent et donnent leurs retours.

Les pays peuvent déterminer les modalités de consultation. Par exemple, ils peuvent opter pour une réunion d'une journée (un seul grand atelier) ou pour plusieurs sessions d'une demi-journée (plusieurs ateliers de taille moyenne), et la consultation peut être entièrement virtuelle, hybride ou en personne.

Après validation par les parties prenantes, le groupe de travail technique peut obtenir l'approbation politique de la partie A de la feuille de route, qui peut alors être lancée et diffusée auprès des parties prenantes et des organisations communautaires partenaires qui ont participé à son élaboration.





Liste de contrôle de la phase 3 : Finalisation de la partie A de la feuille de route pour la durabilité

À la fin de la phase 3	Référence de la section	Oui/ Non	Commentaires
Le pays a-t-il élaboré la partie A de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH ?	3.3		
Le pays a-t-il organisé un atelier de validation et un examen participatif pour discuter et finaliser la partie A de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH ?	3.4		
Le pays a-t-il obtenu l'approbation politique de la partie A de la feuille de route finalisée ?	3.4		



Annexes

Annexe 1 : Vue d'ensemble d'une approche par étapes pour l'élaboration de la partie A de la feuille de route pour la durabilité

Annexe 2 : Modèle pour la partie A de la feuille de route

Annexe 3 : Vue d'ensemble des domaines, sous-domaines et éléments de programme

Annexe 1

Vue d'ensemble d'une approche par étapes pour l'élaboration de la partie A de la feuille de route pour la durabilité



Phase 1 : Leadership et gouvernance au niveau national pour l'élaboration de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH

Activités

- Organiser des dialogues initiaux entre le gouvernement, les réseaux de personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus, et les représentants nationaux des partenaires de développement tels que le Fonds mondial, le PEPFAR et l'ONUSIDA (le cas échéant)
- Former un groupe de travail technique (si ce n'est pas déjà fait)
- Cartographie des parties prenantes
- Examiner et résumer le paquet de ressources analytiques et les informations complémentaires
- Préparer le dialogue sur la durabilité (y compris les lettres d'invitation)
- Accueillir le dialogue sur la durabilité
- Identifier les besoins et le soutien techniques et financiers

Résultats

- Groupe de travail technique en place avec les termes de référence actualisés
- Champ d'application, plan et calendrier de la feuille de route
- Rapport de la réunion sur le dialogue sur la durabilité
- Soutien nécessaire obtenu ou en cours

Outils à utiliser

- Paquet de ressources analytiques fournies par l'ONUSIDA
- Boîte à outils de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH



Phase 2 : Évaluation de la durabilité de la riposte au VIH

Activités

- Convoquer l'équipe technique de mise en œuvre ou le groupe de travail technique pour réaliser l'évaluation de la durabilité.
- Réaliser les cinq sections (dix étapes) de l'évaluation de la durabilité :
 - Les six premières étapes portent sur l'état actuel de la riposte au VIH dans le pays ;
 - L'étape de l'environnement macro-budgétaire ;
 - L'étape de définition des objectifs pour chacun des cinq domaines ;
 - L'évaluation de la durabilité des éléments du programme pour les cinq domaines ; et
 - L'étape de la hiérarchisation et du séquençage des résultats de haut niveau.
- Diffuser l'évaluation de la durabilité du projet afin de recueillir les retours des parties prenantes.
- Organiser des consultations nationales pour examiner les conclusions et les résultats de haut niveau recommandés et prioritaires, et finaliser l'évaluation de la durabilité.

Résultats

- Évaluation de la durabilité achevée, y compris les étapes 1 à 6 de l'évaluation de la durabilité, et les résultats de haut niveau prioritaires et séquencés.

Outils à utiliser

- Outil d'évaluation de la durabilité de la riposte au VIH



Phase 3 : Finalisation de la partie A de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH

Activités

- Compléter le modèle de la partie A de la feuille de route.
- Accueillir l'atelier de validation.
- Obtenir un soutien politique.

Résultats

- La partie A de la feuille de route est finalisée pour les processus nationaux appropriés.

Annexe 2

Modèle pour la partie A de la feuille de route

Il s'agit d'un modèle illustratif que les pays peuvent personnaliser lorsqu'ils compilent une synthèse narrative de la partie A du développement de la feuille de route pour la durabilité.

Ce modèle, associé au guide d'accompagnement de la feuille de route pour la durabilité, a pour but de guider les pays dans l'élaboration de leur feuille de route pour la durabilité. L'objectif est d'identifier les domaines clés qui doivent être pris en compte lors de l'élaboration de la feuille de route et les domaines de contenu qui doivent être inclus dans la feuille de route finale.

Les pays peuvent et doivent adapter le modèle à leur contexte local, ce qui peut impliquer de renommer ou de réorganiser les en-têtes de section et de restructurer le flux général du document. Les éléments essentiels définis dans le modèle doivent être conservés dans le document. Vous trouverez ci-dessous une liste de contrôle de ces éléments.

Résumé

Le résumé doit comprendre 1 à 2 pages qui décrivent le projet :

- la structure de direction, de gouvernance et de coordination pour faire avancer le processus d'élaboration de la feuille de route, y compris les groupes de travail techniques existants ou nouveaux, et les plans pour l'achèvement et la mise à jour ultérieure de la feuille de route ;
- des visions communes, des objectifs nationaux, des stratégies et des résultats escomptés pour la riposte au VIH ;
- un résumé de l'état actuel et de la vision de l'état futur ; et
- les points forts des éléments clés du plan de transformation.

Le résumé doit être suffisamment complet pour être utilisé comme un document de plaidoyer indépendant.

L'élaboration de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH et l'approche

Cette section doit contenir les résumés suivants des activités de la phase 1 :

- Section 1.1 : **Le calendrier, le processus et le flux de travail de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH.** Fournir une brève description du processus, du déroulement des opérations et du calendrier prévus pour l'élaboration et la mise à jour de la feuille de route jusqu'en 2030, ainsi qu'un plan de base pour garantir l'achèvement de ce processus (voir section 1.1).
- Section 1.2 : **Groupe de travail technique sur la durabilité de la riposte au VIH dans les pays.** Décrire les termes de référence du groupe de travail technique, y compris l'objectif, le rôle des parties prenantes, la structure et l'approche de la coordination et de la communication (voir section 1.2).
- Section 1.3 : **Cartographie des parties prenantes.** Fournir une vue d'ensemble des méthodes utilisées pour l'examen des parties prenantes et l'identification des parties prenantes à inclure dans le groupe de travail technique sur la durabilité de la riposte au VIH dans le pays (voir section 1.3).
- Section 1.4 : **Les objectifs et la vision du pays en matière de durabilité.** Cette section doit comprendre un résumé de la vision de haut niveau ainsi que des déclarations d'objectifs spécifiques. La section doit décrire le cadre des composantes du programme de lutte contre le VIH qui a été utilisé et doit fournir la référence du cadre si elle provient d'une autre source, y compris une description (qui peut résumer ou faire référence à un autre texte approuvé) de l'objectif envisagé et de l'utilisation prévue de la feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH dans le pays (voir la section 1.4).

La riposte actuelle au VIH

Cette section doit couvrir les résumés suivants des activités de la phase 2 :

- Section 2.1 : **Évaluation de l'état actuel.** Le pays doit utiliser le cadre pour guider l'évaluation de l'état actuel et noter les composantes du programme de lutte contre le VIH qui ont été sélectionnées pour l'évaluation, ainsi qu'une brève justification de cette sélection. La justification doit être liée aux objectifs fixés lors de la phase 2. Il peut s'agir de composantes qui devraient être présentes mais qui ne le sont pas. Le modèle doit inclure les résultats de l'évaluation pour chaque domaine, y compris la description du « qui », du « quoi », du « où » et du « avec quel soutien » pour chaque composante, ainsi qu'une description de l'état actuel (voir section 2.3).
- Section 2.2 : **Résumé de l'état futur.** Les résumés de l'état futur doivent être fournis dans le modèle. Cela inclut le « qui », le « quoi », le « où » et le « avec quel soutien » pour chaque composante, ainsi que le statut futur (voir les sections 2.3.3).
- Section 2.3 : **Priorités de durabilité.** Résumé des obstacles et des possibilités de combler l'écart. Une comparaison entre l'état actuel et l'état futur devrait être fournie pour chaque déclaration d'objectif. Il s'agit notamment d'identifier les blocages et les obstacles qui séparent l'état actuel de l'état futur, et de les documenter dans le modèle.

Feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH et cadre de changement

Cette section doit couvrir les points suivants :

- Section 3.1 : **Résultats de haut niveau.** Pour les lacunes, les défis, les blocages et les obstacles identifiés, les pays doivent formuler des résultats de haut niveau qui reflètent les transformations susceptibles d'accélérer les progrès vers un impact durable de la riposte au VIH d'ici à 2030 et au-delà (voir la section 2.3.3). Il convient de les résumer ici. En outre, les pays devraient identifier les voies possibles de changement pour chacun des résultats de haut niveau et comment l'impact peut être maintenu au-delà de 2030. (Il convient de noter que les résultats de haut niveau ne doivent être élaborés que pour les éléments du programme identifiés comme des priorités de durabilité moyennes et élevées. En outre, les résultats de haut niveau devraient être basés sur les plans stratégiques nationaux existants pour le VIH et au-delà, ainsi que sur les engagements internationaux et/ou régionaux). Cette section doit prendre en compte les obstacles, les risques et les opportunités, développer des résultats de haut niveau et définir des voies de changement, ainsi que la séquence des priorités de durabilité identifiées.
- Section 3.2 : **Voies de changement :** Cette section doit résumer le séquençage et la hiérarchisation des résultats de haut niveau en fonction de leur importance pour la réalisation de l'état futur. Il s'agit d'une synthèse des éléments qui ont conduit à la hiérarchisation, à l'affinement et au séquençage des résultats de haut niveau et d'une évaluation de l'impact et du niveau de difficulté pour combler les lacunes, les défis, les blocages et les obstacles (voir la section 2.3.3). Il est évident qu'il existe de multiples voies menant à la réalisation des objectifs à long terme de la riposte au VIH, qui devraient être prises en compte lors de l'élaboration du cadre de changement d'un pays.
- Section 3.3 : **Intrants clés pour le plan de transformation :** Cela devrait inclure les prémices du cadre de résultats pour le cadre de durabilité de la riposte au VIH. Il comprend les résultats de haut niveau prioritaires et séquencés, avec de brèves descriptions et en précisant s'ils sont à court, moyen ou long terme. Il devrait également inclure des descripteurs des stratégies et des actions nécessaires pour atteindre les résultats de haut niveau, ainsi que des considérations financières et d'évaluation des coûts.

Annexes

Les pays qui ont déjà élaboré des plans, des politiques ou des documents et analyses similaires sur la durabilité peuvent annexer ici des sections clés.

Références

Annexe 3

Vue d'ensemble des domaines, sous-domaines et éléments de programme



Domaine : Leadership politique

Le leadership politique ainsi que l'engagement à la responsabilité partagée et à une gouvernance et des politiques multisectorielles efficaces, inclusives et participatives, avec au centre les communautés des personnes vivant avec et affectées par le VIH.

Domaine

Sous-domaines

Leadership politique

Volonté politique
Coordination, gestion et intendance

Les gouvernements sont responsables de leurs citoyens et c'est à eux qu'incombe en premier lieu le devoir de prendre soin des personnes vivant avec ou affectées par le VIH. Ils sont également chargés de créer des environnements politiques et juridiques favorables à la lutte contre le VIH, et de mobiliser, d'orienter et de coordonner les ressources nécessaires à cette lutte. Les gouvernements sont responsables de l'établissement des priorités, de la définition des objectifs, de la planification, de l'orientation de la mise en œuvre et du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des cibles.

La création et le maintien d'une structure responsable pour l'établissement et le maintien des partenariats, et la coordination de ces partenariats, sont essentiels à l'efficacité de la riposte nationale au VIH et à l'obligation de rendre des comptes.

La durabilité de la riposte au VIH passe également par une gouvernance inclusive qui sert et engage les communautés et les institutions, ainsi que par des politiques, des processus et des services accessibles, responsables et réactifs. Un leadership engagé au plus haut niveau politique possible est une condition préalable et il devrait fonctionner en collaboration avec les réseaux et organisations dirigés par les communautés, le secteur privé et les partenaires clés.

Ce domaine couvre deux sous-domaines : la volonté politique et la coordination, la gestion et l'intendance. Pour chacun des sous-domaines, des éléments de programme doivent être évalués, comme le montre le tableau.

Sous-domaine

Éléments de programme sous forme de questions :

Volonté politique

- L'engagement exprimé par le gouvernement de donner la priorité aux investissements dans la santé s'est-il traduit par une augmentation tangible **des ressources nationales consacrées à la santé** ?
- Les **dépenses publiques de santé** représentent-elles une part relativement élevée des dépenses publiques (GGHE-D en % GGE) ?
- Les ministres de la santé et des finances se réunissent-ils chaque année en dehors du processus budgétaire pour discuter du financement de la santé ?
- Existe-t-il une volonté politique manifeste d'éliminer **les obstacles sociaux et juridiques pour** :
 - la prévention du VIH ;
 - le traitement, les soins et le soutien ; et
 - Protection sociale sensible au VIH ?

Coordination, gestion et intendance

- Le gouvernement coordonne-t-il la riposte nationale au VIH en utilisant les **Trois principes** :
 - Un cadre d'action convenu pour le VIH/sida qui sert de base à la coordination du travail de tous les partenaires ;
 - Une autorité nationale de coordination de la lutte contre le sida, dotée d'un large mandat multisectoriel ; et
 - Un système de suivi et d'évaluation convenu au niveau national.
- Le gouvernement dispose-t-il d'un **mécanisme de coordination** interne au sein du gouvernement et entre les gouvernements, en particulier en ce qui concerne la prévention du VIH ?
- Le gouvernement assure-t-il la gestion de la réponse en **coordonnant et en renforçant les réseaux et les organisations dirigées par les communautés** et en les faisant participer aux espaces de prise de décision en matière de santé ?
- Le gouvernement supervise-t-il **la prestation de soins de santé par le secteur privé** ?
- Existe-t-il un **cadre réglementaire pour la prestation de services de santé par des prestataires privés** (prestataires de santé privés, prestataires privés à but non lucratif ou praticiens de santé complémentaires) ?
- Le pays dispose-t-il d'un mécanisme fonctionnel et efficace pour **coordonner les principaux partenaires de développement et donateurs** (par exemple, le Fonds mondial, le PEPFAR, l'ONU, etc.) ?
- L'aide des partenaires de développement est-elle alignée sur les principes **d'efficacité de l'aide** énoncés dans la Déclaration de Paris, le Programme d'action d'Accra et le Partenariat de Busan pour la coopération en matière de développement ?
- Existe-t-il un mécanisme d'**examen conjoint régulier de la riposte au VIH** (idéalement chaque année, mais pas nécessairement exclusivement pour le VIH) ?



Domaine : Lois et politiques habilitantes

Des lois et des politiques favorables à des services de lutte contre le VIH équitables, accessibles et de qualité, qui ne laissent personne de côté et s'appuient sur un leadership et un engagement forts de la communauté.

Domaines

Sous-domaines

Lois et politiques habilitantes

Facteurs sociétaux

Action commune des secteurs de développement

Pour que l'impact soit durable d'ici à 2030 et au-delà, des environnements opérationnels qui n'entravent pas la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des services liés au VIH sont nécessaires. L'équité, les droits de l'homme et des facteurs sociétaux plus larges sont nécessaires pour créer un environnement propice à une réponse efficace qui élimine la stigmatisation et la discrimination. Les obstacles tels que la stigmatisation et la discrimination, la violence fondée sur le sexe, les lois et politiques préjudiciables et l'accès limité à la justice doivent être éliminés. En outre, les inégalités fondées sur le sexe, la race, l'économie et l'éducation continuent de compromettre les progrès vers la réalisation des objectifs pour 2025 et 2030.

Ce domaine se concentre sur les progrès réalisés par le pays dans la mise en œuvre des actions, lois, politiques et programmes habilitants qui sont nécessaires pour accroître l'efficacité de sa riposte au VIH. Il s'agit notamment d'actions visant à : (i) garantir un environnement juridique favorable, des droits et un accès à la justice ; (ii) réduire la stigmatisation et de discrimination ; et (iii) lutter contre l'inégalité entre les sexes et la réduction de la violence fondée sur le sexe.

Sous-domaine

Élément de programme sous forme de question :

Facteurs sociétaux

- **Environnement juridique favorable, droits et accès à la justice**
 - Le pays met-il en œuvre des lois visant à protéger les droits des personnes vivant avec le VIH ?
 - Le pays s'emploie-t-il activement à lever les obstacles sociaux et juridiques à la prévention et au traitement du VIH pour les populations suivantes :
 - les adolescentes et les jeunes femmes,
 - les travailleurs du sexe.
 - les homosexuels et les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes
 - les personnes qui s'injectent des drogues,
 - les personnes transgenres,
 - les prisonniers et les autres personnes en milieu fermé,
 - les migrants,
 - les populations touchées par les crises humanitaires.
 - Le pays s'emploie-t-il activement à lever les obstacles juridiques à la prévention et au traitement du VIH, notamment en supprimant les lois qui criminalisent la transmission du VIH, la non-divulgaration ou l'exposition au virus ?
- **Stigmatisation et discrimination.** Le pays s'attaque-t-il activement à la stigmatisation dans la prestation de services de santé généraux pour les personnes vivant avec le VIH et les populations clés et vulnérables ?
- **Inégalité des sexes et violence.** Le pays réalise-t-il des progrès tangibles dans la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes ?

Action commune des secteurs de développement

- **L'éducation des filles**
 - Le pays soutient-il efficacement toutes les filles pour qu'elles terminent l'école (secondaire) ?
 - Le pays élimine-t-il efficacement les obstacles à l'éducation des filles ?
- Le pays fait-il des progrès tangibles dans la **réduction des inégalités multidimensionnelles** ?
- La **protection sociale** et/ou la **politique sociale** est-elle adaptée à la riposte au VIH ?

Domaine : Financement durable et équitable



Le financement doit être adéquat, durable et équitable, notamment par les moyens suivants : augmenter les ressources nationales ; intégrer le financement de la lutte contre le VIH dans les prestations et les budgets publics ; assurer un financement durable des programmes menés par les communautés ; combler le déficit de financement pour les populations clés et vulnérables ; et maintenir le financement des donateurs.

Domaines

Sous-domaines

Financement durable et équitable

Financement national
 Financement international
 Efficience, efficacité et équité
 Environnement macro-budgétaire

À l'approche des échéances fixées pour les objectifs de 2025, une riposte au VIH entièrement financée est essentielle pour mettre les pays sur la bonne voie en vue d'atteindre les objectifs de 2030 et de maintenir cet impact au-delà de 2030. Une réponse durable au VIH dépend de la capacité des dirigeants nationaux à mobiliser et à utiliser efficacement les ressources de santé et de lutte contre le VIH provenant de toutes les sources (nationales et internationales). L'élaboration de solutions de financement dans un contexte géopolitique et de développement mondial de plus en plus complexe est une priorité.

Les pays qui peuvent utiliser ou exploiter de manière stratégique les sources, instruments et mécanismes de financement existants, nouveaux ou innovants seront plus à même de renforcer leurs moyens de mise en œuvre et de maintenir leurs acquis. Pour ce faire, les pays doivent connaître les ressources financières nécessaires pour fournir de manière efficace et efficiente des services vitaux aux personnes vivant avec le VIH. Les pays doivent ensuite utiliser ces informations pour allouer efficacement les ressources, intégrer la prestation de services liés au VIH dans les programmes de soins de santé primaires de routine lorsque cela est optimal, et maximiser les investissements pour la santé et le VIH afin d'obtenir un impact durable à long terme.

Bon nombre des pays les plus touchés par le VIH sont également affectés par des crises de la dette, qui compromettent gravement leur capacité à investir dans la santé et le VIH uniquement à partir de leurs ressources nationales. Par conséquent, une réponse durable au VIH nécessite également une réponse multilatérale durable, y compris une vision renouvelée de la solidarité mondiale et de la responsabilité mutuelle qui conduira à des ressources internationales cohérentes pour le VIH.

Ce domaine couvre quatre sous-domaines : le financement national ; le financement international ; l'efficience, l'efficacité et l'équité ; et l'environnement macro-budgétaire. Pour chacun des sous-domaines, il existe des éléments de programme à évaluer, comme indiqué dans le tableau.

Sous-domaine

Éléments de programme sous forme de question :

Financement national

- **Augmentation**
 - Le pays perçoit-il des recettes fiscales suffisantes (globalement, et pas seulement pour la santé) par rapport aux critères du Fonds monétaire international ?
 - Le pays s'appuie-t-il sur des entités du secteur privé pour lever des fonds supplémentaires pour la santé à partir de sources nationales non fiscales (y compris des financements mixtes, des échanges de créances contre des soins de santé, des obligations, etc.) ?
- **Allocation**
 - Le pays alloue-t-il au moins 90 % du coût estimé par habitant de l'ensemble minimal de soins de santé ?
 - La part du gouvernement dans les dépenses liées au VIH a-t-elle augmenté par rapport à l'ensemble des dépenses liées au VIH au cours des cinq dernières années ?
- **Dépenses**
 - Le pays dépense-t-il l'intégralité de son budget santé ? (exécution du budget)

Financement international

- Dans le contexte de la responsabilité partagée et de la solidarité internationale, le gouvernement et les donateurs négocient-ils pour **que le gouvernement assume progressivement une plus grande responsabilité dans le financement de la riposte au VIH**, mais aussi pour que les donateurs continuent d'investir à long terme dans la riposte au VIH dans les pays qui continueront d'avoir besoin d'une aide extérieure ?
- **Mise en commun.** Le pays s'efforce-t-il de mettre en commun le financement des partenaires de développement (y compris le transfert de l'aide au développement « sur le budget ») ?
- Le pays explore-t-il le **financement mixte** en tant que mécanisme permettant de tirer parti du financement du développement et des fonds philanthropiques pour attirer des capitaux privés ?

Efficacité, efficacité et équité

- **Équité.** Les dépenses de santé à la charge des patients sont-elles inférieures au seuil de 20 % des dépenses de santé totales actuelles fixé par l'Organisation mondiale de la santé ?
- Le ministère de la santé pratique-t-il la prise de décision fondée sur des données probantes (**analyse de l'efficacité technique**) pour améliorer l'efficacité technique des fonds dépensés dans le secteur de la santé ?
- **Mise en commun.** Le pays s'efforce-t-il de consolider (financement) les régimes d'assurance fragmentés (pour la santé en général, et pas seulement pour le VIH) ?
- **Achats.** Le pays dispose-t-il d'un payeur unique (pour la santé en général, et pas seulement pour le VIH) ou s'efforce-t-il de le mettre en place ?
- Les ministères de la santé et des finances collaborent-ils pour identifier et **éliminer les goulots d'étranglement dans le système de gestion des finances publiques** qui affectent les flux de financement ?
- Le pays a-t-il l'intention **de combler le déficit de financement pour les populations clés et vulnérables** ?

Sous-domaine

Éléments de programme sous forme de question :

Environnement
macro-budgétaire

- **Économie (croissance du produit intérieur brut)**
 - Croissance historique du PIB : croissance du PIB réel (% annuel), 2012-2022/23
 - Prévisions de croissance du PIB : prévisions de croissance du PIB réel (% annuel) pour les trois prochaines années
- **Financement de la santé**
 - Dépenses publiques de santé en pourcentage des dépenses publiques totales (GGHE-D en % GGE) au cours des cinq dernières années
 - Dépenses extérieures de santé (EXT) en pourcentage des dépenses courantes de santé (CHE) (%)
 - Dépenses intérieures de santé des administrations publiques (GGHE-D) par habitant en USD
 - Dépenses à la charge des patients en pourcentage des dépenses courantes de santé (CHE) (%)
 - Indice de couverture universelle des services de santé (SDG3.8.1)
- **Financement de la lutte contre le VIH**
 - Dépenses publiques consacrées au VIH en pourcentage des dépenses publiques générales, au cours des cinq dernières années.
- **Collecte de recettes**
 - Impôts perçus en % du PIB (recettes fiscales, % du PIB)
 - Indiquer si le pays répond au critère du FMI selon lequel la collecte doit être supérieure à 15 % dans les pays à revenu faible et moyen inférieur ; >18 % dans les pays à revenu moyen supérieur et à revenu élevé
 - « Comment la performance par rapport à cette mesure a-t-elle évolué au fil du temps ? Écrivez un bref récit (3 à 5 phrases). »
- **Profil de la dette**
 - Insérer la valeur du pays pour : « Paiements d'intérêts de la dette publique en pourcentage du PIB »
 - Insérer la valeur du pays pour : « Les dépenses de développement : « La santé en tant que part du PIB »
 - Insérer la valeur du pays pour : « Les dépenses de développement : « L'éducation en tant que part du PIB »
- **Espace fiscal (responsabilité du ministère des finances)**
 - Est-il possible d'élargir la marge de manœuvre budgétaire et d'augmenter les recettes fiscales grâce à des réformes, notamment en matière de gestion des finances publiques et d'administration fiscale, de politiques de lutte contre l'évasion fiscale ou d'options visant à introduire ou à étendre les taxes sur la santé ? (Écrivez un bref récit de 3 à 5 phrases.)
 - Quelles sont les possibilités d'accroître la marge de manœuvre budgétaire en réduisant les coûts : (c'est-à-dire par des améliorations de l'efficacité et de l'efficacités ?) (Écrivez un bref récit de 3 à 5 phrases ou de 3 à 5 points.)



Domaine : Services et solutions

Des services et des solutions de prévention et de traitement du VIH fondés sur la science, efficaces et à fort impact pour assurer le bien-être des personnes vivant avec le VIH.

Domaine

Sous-domaines

Services et solutions

Prévention du VIH

Cascade de traitement du VIH

Autres services d'aide aux personnes exposées au risque d'infection par le VIH, affectées par le VIH ou vivant avec le VIH

Services et solutions intégrés

Sauver des vies restera une priorité au-delà de 2030. Ce domaine fait référence aux composantes essentielles de la riposte au VIH et à l'engagement nécessaire pour atteindre et maintenir l'accès universel au dépistage, à la prévention, au traitement, aux soins et aux services de soutien. Pour que la riposte au VIH soit durable, il faut maintenir ces composantes à l'échelle et à l'intensité nécessaires pour préserver les acquis et, le cas échéant, les accélérer d'ici à 2030 et au-delà. Les pays doivent planifier une voie pour atteindre les objectifs de dépistage et de traitement du VIH de 95-95-95 dans toutes les sous-populations, tous les groupes d'âge et toutes les zones géographiques, y compris les enfants, d'ici à 2025. Il est essentiel d'atteindre ces objectifs pour mettre le monde sur la voie de l'éradication du sida et pour maintenir ce résultat au-delà de 2030.

Ce domaine couvre les quatre sous-domaines de la prévention du VIH, la cascade de traitements, les autres services de soutien aux personnes exposées au risque d'infection, affectées par le VIH et vivant avec le virus, et les services et solutions intégrés. Pour chacun des sous-domaines, des éléments de programme doivent être évalués, comme le montre le tableau.

Sous-domaine

Éléments du programme

Prevención del VIH

- **Des programmes de prévention combinés pour les populations clés suivantes :**
 - les travailleurs du sexe,
 - les homosexuels et les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes,
 - les personnes qui s'injectent des drogues,
 - les personnes transgenres,
 - les prisonniers et les autres personnes en milieu fermé,
 - les migrants,
 - les populations touchées par les crises humanitaires.
- **Programmes de prévention combinés dans les environnements à forte incidence de VIH** (à l'exclusion de la circoncision masculine médicale volontaire) pour les populations suivantes :
 - les adolescentes et les jeunes femmes,
 - les adolescents et les hommes,
 - autres populations vulnérables.
- **Programmes de réduction des risques** pour les populations clés, y compris la thérapie par agonistes opioïdes:
 - les travailleurs du sexe,
 - les homosexuels et les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes,
 - les personnes qui s'injectent des drogues,
 - les personnes transgenres,
 - les prisonniers et les autres personnes en milieu fermé,
 - les migrants,
 - les populations touchées par les crises humanitaires.
- **Programmation des préservatifs**
 - Promotion et distribution de préservatifs masculins et de lubrifiants,
 - Promotion et distribution de préservatifs féminins et de lubrifiants.
- **Interventions efficaces de prévention comportementale du VIH :** y compris la fourniture d'informations (telles que l'éducation sexuelle), le conseil et d'autres formes de soutien psychosocial, des directives sur l'alimentation sûre des nourrissons, des programmes de réduction de la stigmatisation et de la discrimination, et des programmes de transfert d'argent.
- **Prévention basée sur les antirétroviraux**
 - Élimination de la transmission verticale plus⁹ (EMTCT+),
 - Prophylaxie pré-exposition,
 - Prophylaxie post-exposition (hors EMTCT+).

9 Élimination de la transmission du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B de la mère à l'enfant. Genève. OMS : <https://www.who.int/initiatives/triple-elimination-initiative-of-mother-to-child-transmission-of-hiv-syphilis-and-hepatitis-b>

Sous-domaine

Éléments du programme

Cascade de traitement du VIH

- **Services de dépistage du VIH**
 - Population générale,
 - Populations clés,
 - Parmi les populations qui sont laissées de côté dans le dépistage du VIH (en particulier, les populations concernées par l'épidémie locale et le contexte du pays).
- **Traitement du VIH**
 - Préparer les personnes vivant avec le VIH à la thérapie antirétrovirale,
 - Initiation rapide à la thérapie antirétrovirale,
 - Faciliter l'accès au traitement.
- **Soins et soutien en matière de VIH**
 - Alphabétisation au traitement par les pairs,
 - Soutien à l'adhésion par les pairs,
 - Suivi de la charge virale ou de la numération des CD4 (dans les contextes où le test de la charge virale n'est pas systématiquement disponible),
 - Suppression virale
- **S'attaquer à la résistance du VIH aux médicaments.** Transférer rapidement les personnes en échec thérapeutique vers des thérapies alternatives.
- Établir des **partenariats public-privé** pour accélérer la réalisation des objectifs de l'ONUSIDA en matière de traitement du VIH

Autres services d'aide aux personnes exposées au risque d'infection par le VIH, affectées par le VIH ou vivant avec le VIH

- Programmes d'identification et de soutien des **orphelins et enfants vulnérables**
- Programmes qui fournissent **une alimentation et/ou un soutien nutritionnel** aux personnes vivant avec le VIH
- **Programmes de santé mentale** et de soutien **psychosocial** pour les personnes vivant avec le VIH

Services et solutions intégrés

- Accès des personnes vivant avec le VIH à des **traitements et services de santé non discriminatoires, pour des questions de santé autres que le VIH (y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs)**, sans encourir de difficultés financières
- **Intégration des Services de dépistage, de prévention et de traitement du VIH** dans l'ensemble du système de santé (en fonction du contexte du pays)
- **Intégration des services VIH** avec la tuberculose, l'hépatite virale, les autres infections sexuellement transmissibles et les maladies non transmissibles
- Inclusion des **services VIH dans les prestations de soins de santé universels / soins de santé primaires**
- **Protection sociale sensible au VIH**
- **Intégration du programme d'élimination de la transmission verticale** dans les services de santé maternelle et infantile
- **Intégration de l'éducation sexuelle complète** pour les adolescents et les jeunes dans les secteurs de l'éducation ou des services sociaux

Domaine : Systèmes



Les systèmes doivent s'appuyer sur de solides capacités locales et institutionnelles pour fournir des services VIH efficaces, adaptés au contexte, centrés sur les personnes et intégrés, afin d'obtenir des résultats équitables et durables. Pour ce faire, ils doivent utiliser des données, des ressources humaines et des prestations de services qui vont au-delà du VIH (dans les systèmes de santé, communautaire et social), sans compromettre la qualité ou l'efficacité.

Domaine

Sous-domaines

Systèmes

Laboratoire
 Achats et chaîne d'approvisionnement
 Technologies de la santé
 Informations stratégiques
 Ressources humaines
 Systèmes de livraison
 Système de financement
 Systèmes intégrés
 Systèmes communautaires

Pour une réponse durable au VIH, les systèmes, institutions et ressources sanitaires, sociaux et communautaires qui fournissent des services de santé et de lutte contre le VIH doivent être solides et bénéficier d'un soutien adéquat. Il s'agit notamment de disposer d'un personnel de santé national durable et adapté et de réponses communautaires adéquatement financées. Mettre l'accent sur le renforcement des systèmes infranationaux et des réponses communautaires aura de multiples avantages au-delà du VIH, notamment pour la réalisation de la couverture sanitaire universelle.

Des actions concrètes dans tous les sous-thèmes de ce domaine, y compris les laboratoires et les infrastructures, sont nécessaires pour maintenir la couverture nécessaire de la gamme de services et d'interventions de prévention, de traitement et de soins de bonne qualité et susceptibles de sauver des vies, élaborée dans le domaine 2.

Ce domaine couvre huit sous-domaines : laboratoire ; achats et chaîne d'approvisionnement ; technologies de la santé ; information stratégique ; ressources humaines ; systèmes de livraison : système de financement ; et systèmes intégrés. Pour chacun des sous-domaines, des éléments de programme doivent être évalués, comme le montre le tableau.

Sous-domaines	Éléments du programme
Laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laboratoires (y compris surveillance et sécurité du sang) ▪ Laboratoires AQ/CQ et accréditation ▪ Structures de gouvernance et de gestion des laboratoires (nationales et infranationales) ▪ Systèmes d'information de laboratoire ▪ Stockage (entreposage) et distribution (logistique et chaîne d'approvisionnement) en laboratoire ▪ Approvisionnement des laboratoires (s'il n'est pas déjà intégré à l'Agence nationale des marchés publics)
Achats et chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approvisionnement ▪ Structures de gouvernance et de gestion ▪ Stockage (entreposage) et distribution (logistique et chaîne d'approvisionnement) ▪ Systèmes de gestion de l'information
Technologies de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'approbation réglementaire et l'assurance qualité des médicaments et autres technologies de la santé. ▪ Médicaments <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement du VIH : achat de médicaments de première intention, ▪ Traitement du VIH : achat de médicaments de deuxième intention, ▪ Traitement du VIH : achat de médicaments de troisième intention, ▪ l'achat de médicaments pour la prévention et le traitement de la co-infection (tuberculose et hépatite virale). ▪ Autres technologies de la santé
Informations stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structures de gouvernance et de gestion ▪ Surveillance de la fourniture des services de routine : Données du programme qui sont basées sur des enregistrements individuels, tels que les dossiers médicaux électroniques dans le secteur de la santé. ▪ Surveillance et systèmes de surveillance pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ VIH, IST, tuberculose, paludisme, hépatite virale, ainsi que les maladies et événements prioritaires susceptibles de provoquer des épidémies ; ▪ les activités liées à l'évaluation de la morbidité, de la mortalité, de la couverture des services et des enquêtes ou études biocomportementales dans les populations générales ou les populations à risque identifiées ; ▪ Résistance du VIH aux médicaments (HIVDR) (Traitement du VIH : soutien du système). ▪ Systèmes de gestion de l'information : Interopérabilité des différents systèmes d'information, y compris l'utilisation d'identificateurs uniques dans les programmes, c'est-à-dire au niveau national. ▪ Données et analyses sur le financement de la santé ▪ Collecte, analyse, utilisation et amélioration de la qualité des informations non liées à la santé ▪ Partage de données et d'informations entre les prestataires privés de soins de santé, les prestataires privés à but non lucratif et les praticiens de la santé complémentaire

Sous-domaines

Éléments du programme

Ressources humaines

- **Ressources humaines pour la santé**
 - Planification, gestion et gouvernance, y compris le recrutement et la rétention du personnel des établissements et des agents de santé communautaires ;
 - Formation et production de nouveaux travailleurs de la santé ;
 - Sélection, formation et certification ;
 - Formation continue ;
 - Supervision de soutien intégrée pour les travailleurs de la santé.
- **Organisations et réseaux communautaires fournissant des services de santé**
 - Soutien à la planification, à la gestion et à la gouvernance des services de santé communautaires par les réseaux de personnes vivant avec le VIH et les populations clés et vulnérables ;
 - Sélection, formation et certification ;
 - Contrats, rémunération et rétention ;
 - Formation continue ;
 - Supervision de soutien intégrée.
- **Ressources humaines pour la réponse multisectorielle**
(en particulier en dehors du système de santé / du personnel, par exemple les conseillers scolaires)

Systèmes de livraison

- **Assurance qualité et performance des programmes**
- **Modèles de prestation de services différenciés**
- Engager **les entités du secteur privé** (qu'il s'agisse de prestataires de santé privés, de prestataires privés à but non lucratif ou de praticiens de santé complémentaires) dans la prestation de services et d'autres fonctions du secteur de la santé, dans un cadre d'engagement clair
- **Systèmes de prestation de services pour la réponse multisectorielle non sanitaire** (c'est-à-dire en dehors du système de santé)

Systèmes de financement

- **Stratégies et planification du financement de la santé**
- Renforcer le **système de gestion des finances publiques**
- Renforcer le **système de collecte des impôts** (augmentation des recettes)
- Renforcer **les autres systèmes financiers** (y compris les partenaires de mise en œuvre, les réseaux communautaires et les autres organisations de la société civile)
- Renforcer les systèmes de **mise en commun des risques et d'achat**

Systèmes intégrés

- Systèmes intégrés de **santé et de protection sociale**
- Intégration / coordination **des programmes de lutte contre les maladies**
- Le pays veille-t-il à ce que **les partenaires de développement utilisent les systèmes publics** pour renforcer ces systèmes nationaux ?
- Aligner **les ressources humaines des partenaires du développement pour la rémunération de la santé** sur les échelles de salaires et les cadres du gouvernement

Sous-domaines

Éléments du programme

Systèmes
communautaires

- **Suivi communautaire** des services de traitement et de prévention du VIH, y compris parmi les populations clés
- **La recherche communautaire** pour surveiller la stigmatisation et la discrimination liées au VIH et d'autres violations des droits de l'homme dans divers contextes, y compris par le biais de l'indice de stigmatisation des PVVIH
- **Renforcer les systèmes communautaires** pour faire en sorte que les réseaux et les organisations communautaires puissent fournir des services de prévention et de traitement, mener des activités de recherche, de suivi et de plaidoyer dirigées par les communautés, y compris en ce qui concerne la stigmatisation et la discrimination et d'autres obstacles liés aux droits de l'homme, et participer aux mécanismes de planification nationaux et locaux
- S'attaquer aux **obstacles juridiques à l'enregistrement et au financement des organisations et réseaux communautaires**
- **Contrats sociaux** (y compris les contrats sociaux pour les organisations dirigées par la communauté afin de fournir des services dirigés par la communauté et des prestations de services différenciées)



© Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), 2024

Certains droits réservés. Ce travail est disponible sous la licence Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Selon les termes de cette licence, vous êtes autorisé-e à copier, redistribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, à condition que l'œuvre soit correctement citée, comme indiqué ci-dessous. Toute utilisation de cette œuvre ne doit jamais laisser entendre que l'ONUSIDA soutient une organisation, des produits ou des services spécifiques. L'utilisation du logo de l'ONUSIDA n'est pas autorisée. Si vous adaptez l'œuvre, vous devez diffuser votre œuvre en utilisant la même licence Creative Commons ou une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, vous devez ajouter la clause de non-responsabilité suivante ainsi que la citation suggérée : « Cette traduction n'a pas été réalisée par l'ONUSIDA. L'ONUSIDA n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. La version originale en anglais est la version contraignante et authentique. »

Toute médiation relative à des litiges découlant de la licence sera menée conformément au règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<https://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules/index.html>).

Proposition de citation. Feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH – Partie A : Guide d'accompagnement. Genève : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ; 2024. Licence : [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/).

Matériel tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel de cette œuvre qui est attribué à un tiers, par exemple des tableaux, des chiffres ou des illustrations, il vous incombe de déterminer si vous avez besoin d'une autorisation pour le réutiliser et d'obtenir le cas échéant l'autorisation du ou de la titulaire du droit d'auteur. Le risque de réclamations suite à une violation d'un élément appartenant à un tiers dans le cadre de l'œuvre incombe exclusivement à l'utilisateur ou l'utilisatrice.

Les désignations utilisées et la présentation du matériel dans la présente publication n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'ONUSIDA concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région ou de ses autorités, ni la délimitation de ses frontières ou de ses limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des limites approximatives pour lesquelles il n'y a peut-être pas encore d'accord définitif.

La mention d'entreprises spécifiques ou de produits de certains fabricants n'implique pas que l'ONUSIDA les approuve ou les recommande par rapport à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreurs et omissions, les noms des produits déposés ou brevetés sont identifiables, car ils commencent par une majuscule.

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par l'ONUSIDA pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Toutefois, le matériel publié est distribué sans garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du matériel incombe au lecteur ou à la lectrice. L'ONUSIDA ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages résultant de son utilisation.



ONUSIDA
Programme commun des
Nations Unies sur le VIH/sida

20 Avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

+41 22 791 3666

unaids.org